

# RAPPORT FINANCIER 2017



**RÉSULTATS FINANCIERS**  
pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017



# TABLE DES MATIÈRES

<b>SOMMAIRE DE L'INFORMATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE .....</b>	<b>5</b>
<b>ATTESTATION DE LA TRÉSORIÈRE .....</b>	<b>11</b>
<b>RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ .....</b>	<b>15</b>
Rapport de l'auditeur indépendant .....	17
Rapport du vérificateur général.....	19
État des résultats.....	21
État de la situation financière .....	22
État de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) .....	23
État des flux de trésorerie .....	24
Notes complémentaires .....	25
Renseignements complémentaires.....	48
Informations sectorielles par organismes .....	48
Résultats détaillés .....	48
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales.....	49
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales.....	50
Situation financière.....	51
Charges par objets.....	52
Excédent (déficit) accumulé .....	53
Avantages sociaux futurs .....	56
Endettement total net à long terme .....	64
RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS – COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION .....	65
Résultats détaillés .....	67
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales.....	68
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales.....	69
Charges par objets.....	70
Excédent (déficit) accumulé .....	71
RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS – COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE .....	75
Résultats détaillés .....	77
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales.....	78
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales.....	79
Charges par objets.....	80
Excédent (déficit) accumulé.....	81
<b>TAUX GLOBAL DE TAXATION .....</b>	<b>85</b>
Rapport du vérificateur général.....	87
Taux global de taxation réel.....	89
<b>TABLEAU DE VENTILATION DES CHARGES MIXTES PAR COMPÉTENCE .....</b>	<b>91</b>
Rapport du vérificateur général.....	93
Tableau de ventilation des charges mixtes par compétence .....	95
Notes complémentaires .....	96



# **SOMMAIRE**

## **INFORMATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE**

**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**





**SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

	Réalizations 2016		Budget 2017		Réalizations 2017		Total consolidé <sup>1</sup>
	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés		
<b>Revenus</b>							
Fonctionnement	1	1 408 527 492	1 368 609 380	1 430 029 527	229 258 709	1 540 613 724	
Investissement	2	58 716 913	181 418 244	143 339 514	25 563 735	165 902 172	
	3	1 467 244 405	1 550 027 624	1 573 369 041	254 822 444	1 706 515 896	
<b>Charges</b>	4	1 290 711 065	1 280 802 517	1 326 837 116	232 809 818	1 439 454 598	
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	5	176 533 340	269 225 107	246 531 925	22 012 626	267 061 298	
Moins : revenus d'investissement	6 (	58 716 913 ) (	181 418 244 ) (	143 339 514 ) (	25 563 735 ) (	165 902 172 )	
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	7	117 816 427	87 806 863	103 192 411	(3 551 109)	101 159 126	
<b>Éléments de conciliation à des fins fiscales</b>							
Amortissement des immobilisations	8	196 605 252	201 692 429	212 804 199	29 998 383	241 284 737	
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9	16 846 532	23 171 440	9 312 388	161 815	9 474 203	
Remboursement de la dette à long terme	10 (	186 544 525 ) (	199 555 909 ) (	196 615 492 ) (	19 136 105 ) (	215 751 597 )	
Affectations							
Activités d'investissement	11 (	66 211 006 ) (	89 507 500 ) (	83 587 915 ) (	956 217 ) (	84 544 132 )	
Excédent (déficit) accumulé	12	(47 487 829)	(34 104 660)	(32 972 225)	(5 081 232)	(38 165 248)	
Autres éléments de conciliation	13	8 502 893	10 497 337	8 514 836	1 778 986	10 293 822	
	14	(78 288 683)	(87 806 863)	(82 544 209)	6 765 630	(77 408 215)	
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	15	39 527 744		20 648 202	3 214 521	23 750 911	

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.  
Extrait du rapport financier, pages S12-G et S13-G

**SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE  
AU 31 DÉCEMBRE 2017**

		2016	2017		2016
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé	Total consolidé
<b>Actifs financiers</b>					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	471 639 401	476 103 417	474 686 270	479 727 727
Débiteurs	2	634 423 467	695 704 905	834 500 506	761 273 933
Placements de portefeuille	3	149 811 636	172 909 720	172 909 720	149 890 328
Autres	4	7 348 671	9 036 251	9 036 251	7 348 671
	5	1 263 223 175	1 353 754 293	1 491 132 747	1 398 240 659
<b>Passifs</b>					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	6				
Dettes à long terme	7	2 016 782 815	1 969 095 462	2 127 105 402	2 192 759 948
Passif au titre des avantages sociaux futurs	8	302 755 100	323 901 300	356 250 500	329 803 300
Autres	9	467 050 874	498 483 376	558 343 056	524 144 897
	10	2 786 588 789	2 791 480 138	3 041 698 958	3 046 708 145
<b>Actifs financiers nets (dette nette)</b>	11	(1 523 365 614)	(1 437 725 845)	(1 550 566 211)	(1 648 467 486)
<b>Actifs non financiers</b>					
Immobilisations	12	4 724 679 939	4 867 374 977	5 182 864 331	5 032 258 767
Autres	13	58 019 973	76 234 171	82 545 047	63 990 588
	14	4 782 699 912	4 943 609 148	5 265 409 378	5 096 249 355
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	15	74 649 200	76 694 029	81 130 425	75 165 220
Excédent de fonctionnement affecté	16	70 802 945	78 166 677	77 969 106	70 274 312
Réserves financières et fonds réservés	17	202 342 327	219 197 180	219 681 962	202 920 131
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	18 (	170 709 697 ) (	142 859 310 ) (	150 470 580 ) (	182 458 307 ) (
Financement des investissements en cours	19	(36 393 609)	(34 466 690)	(60 509 237)	(58 871 207)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	20	3 118 643 132	3 309 151 417	3 547 041 491	3 340 751 720
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	21				
	22	3 259 334 298	3 505 883 303	3 714 843 167	3 447 781 869

Extrait du rapport financier, pages S8-G, S15-G et S23-1-G

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES  
ET DES FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS  
AU 31 DÉCEMBRE 2017**

		2017	2016
Excédent de fonctionnement affecté - Administration municipale			
- Anciennes villes	23	717 675	1 015 171
- Nouvelle ville	24	77 449 002	69 787 774
-	25		
-	26		
-	27		
-	28		
-	29		
-	30		
-	31		
	32	78 166 677	70 802 945
Excédent de fonctionnement affecté - Organismes contrôlés			
	33	(197 571)	(528 633)
	34	77 969 106	70 274 312
Réserves financières et fonds réservés - Administration municipale			
	35	219 197 180	202 342 327
Réserves financières et fonds réservés - Organismes contrôlés <sup>1</sup>			
	36	484 782	577 804
	37	297 651 068	273 194 443

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés.

Extrait du rapport financier, pages S15-G et S23-1-G

**SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME  
AU 31 DÉCEMBRE 2017**

		Compétences de nature locale	Portrait global
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	1 059 443 159	1 674 357 690
Endettement total net à long terme (pour les compétences de nature locale, compte tenu de la quote-part dans l'agglomération)	2	1 733 876 640	1 780 171 742

Extrait du rapport financier, page S25-G

**SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE  
AU 31 DÉCEMBRE 2017**

		2017 Total consolidé	2016 Total consolidé
Dettes à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4	26 488 428	24 417 789
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	647 868 232	670 401 626
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	1 022 716 356	1 043 064 190
Dettes à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises <sup>1</sup>	7	429 787 901	455 548 757
Autres	8	9 933 458	10 094 533
Dettes en cours de refinancement / Reclassement / Redressement	9		
	10	2 136 794 375	2 203 526 895

1. Incluant les revenus futurs découlant des ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

**SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

		Réalizations 2016	Budget 2017	Réalizations 2017	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
<b>Fonctionnement</b>					
Taxes	11	1 007 591 127	1 024 857 171	1 029 470 053	1 029 470 053
Compensations tenant lieu de taxes	12	101 065 470	104 140 722	102 475 026	101 253 393
Quotes-parts	13	40 351 519	40 571 971	40 244 278	40 244 278
Transferts	14	85 353 282	68 766 408	72 129 255	109 652 603
Services rendus	15	68 144 427	60 823 217	72 672 587	148 583 259
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	16	70 051 924	58 254 284	69 873 007	69 873 007
Autres	17	35 969 743	11 195 607	43 165 321	41 537 131
	18	1 408 527 492	1 368 609 380	1 430 029 527	1 540 613 724
<b>Investissement</b>					
Taxes	19				
Quotes-parts	20				
Transferts	21	17 739 624	152 684 512	106 939 585	132 503 320
Autres	22	40 977 289	28 733 732	36 399 929	33 398 852
	23	58 716 913	181 418 244	143 339 514	165 902 172
	24	1 467 244 405	1 550 027 624	1 573 369 041	1 706 515 896

Extrait du rapport financier, page S12-G

**SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

	Administration municipale				Données consolidées	
	Budget 2017		Réalizations 2017		Réalisations	Réalisations
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2017	2016
Administration générale	1	149 077 960	145 344 513	8 514 690	153 859 203	150 200 762
Sécurité publique						
Police	2	131 845 054	133 367 039	3 861 050	137 228 089	135 792 826
Sécurité incendie	3	65 443 661	65 504 596	2 947 481	68 452 077	68 574 020
Autres	4	7 560 256	2 780 259	1 973 151	4 753 410	8 879 431
Transport						
Réseau routier	5	156 719 032	162 951 170	65 305 111	228 256 281	221 444 449
Transport collectif	6	115 657 980	115 790 291	97 679	115 887 970	222 635 963
Autres	7	730 333	(1 990 698)	5 521 122	3 530 424	2 187 535
Hygiène du milieu						
Eau et égout	8	73 115 861	74 958 727	64 160 442	139 119 169	128 211 533
Matières résiduelles	9	61 928 398	64 318 475	5 891 458	70 209 933	68 863 712
Autres	10	5 317 077	8 280 984	2 867 626	11 148 610	7 481 085
Santé et bien-être	11	17 260 716	8 911 803		8 911 803	8 330 983
Aménagement, urbanisme et développement						
Aménagement, urbanisme et zonage	12	27 459 878	40 721 068	3 103 781	43 824 849	43 898 522
Promotion et développement économique	13	39 612 159	54 853 618	472 187	55 325 805	41 333 630
Autres	14	3 726 057	13 326 612	1 757 580	15 084 192	10 486 564
Loisirs et culture	15	136 297 006	141 842 446	46 330 841	188 173 287	189 362 484
Réseau d'électricité	16					
Frais de financement	17	87 358 660	83 072 014		83 072 014	96 887 385
Effet net des opérations de restructuration	18					
	19	1 079 110 088	1 114 032 917	212 804 199	1 326 837 116	1 439 454 598
Amortissement des immobilisations	20	201 692 429	212 804 199	( 212 804 199 )		
	21	1 280 802 517	1 326 837 116		1 326 837 116	1 404 570 884

# ATTESTATION DE LA TRÉSORIÈRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017





**ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER  
SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ**

---

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Chantal Pineault, CPA, CMA, atteste la véracité du rapport financier consolidé  
de Québec pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017.  
(Nom de l'organisme)

Signature



Date

2018-05-04



# RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017





## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

---

Aux membres du conseil,

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Ville de Québec qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2017, et les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de la Ville portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Québec au 31 décembre 2017, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

---

### Observations

#### Informations financières établies à des fins fiscales

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que la Ville inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) et présentées aux pages S13, S14, S15, S16, S17, S18, S23 et S25, portent sur l'établissement de l'excédent de l'exercice et la ventilation de l'excédent accumulé à des fins fiscales ainsi que sur l'endettement total net à long terme.

*Mallette S.E.N.C.R.L.*<sup>1</sup>

Mallette S.E.N.C.R.L.  
Société de comptables professionnels agréés

Québec, Canada  
Le 4 mai 2018

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A102687

## **Rapport du vérificateur général**

Aux membres du conseil,

J'ai effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Ville de Québec, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2017, les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### **Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### **Responsabilité de l'auditeur**

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur et, notamment, de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

## **Opinion**

À mon avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Québec au 31 décembre 2017, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation des actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

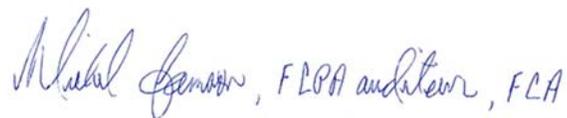
## **Observations**

### *Informations financières établies à des fins fiscales*

Sans pour autant modifier mon opinion, j'attire l'attention sur le fait que la Ville inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) et présentées aux pages S13, S14, S15, S16, S17, S18, S23 et S25 portent sur l'établissement de l'excédent de l'exercice et la ventilation de l'excédent accumulé à des fins fiscales, ainsi que sur l'endettement total net à long terme.

De plus, sans pour autant modifier mon opinion, j'attire également votre attention sur le fait que la présentation d'éléments de certaines rubriques de l'excédent accumulé diffère de ce qui est prescrit par le MAMOT.

Le vérificateur général de la Ville de Québec,

A handwritten signature in blue ink that reads "Michel Samson, FCPA auditeur, FCA".

Michel Samson, FCPA auditeur, FCA

Le 4 mai 2018

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

		<u>Budget</u>	<u>Réalisations</u>	
		<u>2017</u>	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Redressé note 22				
<b>Revenus</b>				
Taxes	1	1 024 857 171	1 029 470 053	1 007 591 127
Compensations tenant lieu de taxes	2	102 876 359	101 253 393	99 932 649
Quotes-parts	3	40 571 971	40 244 278	40 351 519
Transferts	4	322 341 820	242 155 923	180 944 088
Services rendus	5	136 593 161	148 583 259	141 574 476
Imposition de droits	6	36 843 730	45 307 621	40 887 816
Amendes et pénalités	7	21 410 554	19 857 267	20 249 449
Revenus de placements de portefeuille	8		9 617 727	12 841 314
Autres revenus d'intérêts	9	10 443 140	16 554 046	13 746 054
Autres revenus	10	40 664 739	52 742 586	57 599 253
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11		729 743	(182 849)
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	1 736 602 645	1 706 515 896	1 615 534 896
<b>Charges</b>				
Administration générale	14	156 558 136	153 859 203	150 200 762
Sécurité publique	15	212 535 257	210 433 576	213 246 277
Transport	16	449 717 840	455 875 194	446 267 947
Hygiène du milieu	17	211 508 499	220 477 712	204 556 330
Santé et bien-être	18	17 260 716	8 911 803	8 330 983
Aménagement, urbanisme et développement	19	78 279 831	114 234 846	95 718 716
Loisirs et culture	20	180 611 662	188 173 287	189 362 484
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	92 960 520	87 488 977	96 887 385
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	1 399 432 461	1 439 454 598	1 404 570 884
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	25	337 170 184	267 061 298	210 964 012
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		3 447 781 869	3 236 817 857
Redressement aux exercices antérieurs (note 22)	27			
Solde redressé	28		3 447 781 869	3 236 817 857
<b>Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice</b>	29		3 714 843 167	3 447 781 869

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13-G.**

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE  
AU 31 DÉCEMBRE 2017**

		<b>2017</b>	<b>2016</b>
			Redressé note 22
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	474 686 270	479 727 727
Débiteurs (note 5)	2	834 500 506	761 273 933
Prêts (note 6)	3	6 496 493	5 538 656
Placements de portefeuille (note 7)	4	172 909 720	149 890 328
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5	2 539 758	1 810 015
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	6		
Autres actifs financiers (note 9)	7		
	8	1 491 132 747	1 398 240 659
<b>PASSIFS</b>			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 10)	10	25 000 000	
Créditeurs et charges à payer (note 11)	11	463 462 085	451 247 380
Revenus reportés (note 12)	12	69 880 971	72 897 517
Dette à long terme (note 13)	13	2 127 105 402	2 192 759 948
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	14	356 250 500	329 803 300
	15	3 041 698 958	3 046 708 145
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (note 14)</b>	16	<b>(1 550 566 211)</b>	<b>(1 648 467 486)</b>
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>			
Immobilisations (note 15)	17	5 182 864 331	5 032 258 767
Propriétés destinées à la revente (note 16)	18	46 797 810	34 491 260
Stocks de fournitures	19	16 628 800	15 563 737
Autres actifs non financiers (note 17)	20	19 118 437	13 935 591
	21	5 265 409 378	5 096 249 355
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>	22	<b>3 714 843 167</b>	<b>3 447 781 869</b>

Obligations contractuelles (note 20)  
Éventualités (note 21)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

		<u>Budget</u>	<u>Réalizations</u>	
		<u>2017</u>	<u>2017</u>	<u>2016</u>
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	337 170 184	267 061 298	210 964 012
Variation des immobilisations				
Acquisition	2 (	589 408 366 ) (	400 167 545 ) (	352 303 583 )
Produit de cession	3	10 499 337	18 604 220	10 910 096
Amortissement	4	231 594 573	241 284 737	219 854 122
(Gain) perte sur cession	5	1 000	(13 252 217)	(7 600 234)
Réduction de valeur / Reclassement	6		2 925 241	2 462 806
	7	(347 313 456)	(150 605 564)	(126 676 793)
Variation des propriétés destinées à la revente	8		(12 306 550)	(1 025 224)
Variation des stocks de fournitures	9		(1 065 063)	(808 594)
Variation des autres actifs non financiers	10		(5 182 846)	(2 382 652)
	11		(18 554 459)	(4 216 470)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	12			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	13			
<b>Variation des actifs financiers nets ou de la dette nette</b>	14	(10 143 272)	97 901 275	80 070 749
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	15		(1 648 467 486)	(1 728 538 235)
Redressement aux exercices antérieurs (note 22)	16			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	17			
Solde redressé	18		(1 648 467 486)	(1 728 538 235)
<b>Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice</b>	19		(1 550 566 211)	(1 648 467 486)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

		<b>2017</b>	<b>2016</b>
<b>Activités de fonctionnement</b>			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	267 061 298	210 964 012
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement	2	241 284 737	219 854 122
Autres			
- G/P cessions et réductions	3	(10 287 079)	(4 328 677)
-	4		
	5	498 058 956	426 489 457
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	6	(73 226 573)	36 789 834
Autres actifs financiers	7		
Créditeurs et charges à payer	8	12 214 705	2 060 772
Revenus reportés	9	(3 016 546)	(6 495 130)
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	26 447 200	27 217 800
Propriétés destinées à la revente	11	(12 306 550)	(1 025 224)
Stocks de fournitures	12	(1 065 063)	(808 594)
Autres actifs non financiers	13	(5 182 846)	(2 382 652)
	14	441 923 283	481 846 263
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>			
Acquisition	15	( 400 167 545 )	( 352 303 583 )
Produit de cession	16	18 604 220	10 910 096
	17	(381 563 325)	(341 393 487)
<b>Activités de placement</b>			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	18	( 2 290 543 )	( 336 342 )
Remboursement ou cession	19	646 758	690 099
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	20	( 23 103 084 )	( 26 463 013 )
Cession	21		
	22	(24 746 869)	(26 109 256)
<b>Activités de financement (note 4)</b>			
Émission de dettes à long terme	23	258 321 900	277 812 000
Remboursement de la dette à long terme	24	( 325 054 420 )	( 320 605 990 )
Variation nette des emprunts temporaires	25	25 000 000	
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	26	1 077 974	1 198 819
Autres			
-	27		
-	28		
	29	(40 654 546)	(41 595 171)
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>			
	30	(5 041 457)	72 748 349
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	31	479 727 727	406 979 378
Redressement aux exercices antérieurs (note 22)	32		
Solde redressé	33	479 727 727	406 979 378
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)</b>			
	34	474 686 270	479 727 727

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

### 1. Statuts

La Ville de Québec (la Ville) est un organisme municipal constitué le 1<sup>er</sup> janvier 2002 en vertu de la *Charte de la Ville de Québec* (RLRQ, chapitre C-11.5). La Ville est régie par la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19).

Le 1<sup>er</sup> janvier 2006, à la suite des résultats du scrutin référendaire tenu en 2004 en vertu de la *Loi concernant la consultation auprès des citoyens sur la réorganisation territoriale de certaines municipalités* (L.Q., 2003, chapitre 14), les anciennes villes de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin-de-Desmaures ont été reconstituées. Les municipalités résultantes de cette réorganisation demeurent liées les unes aux autres, de façon à ce que soit préservée l'agglomération formée par le territoire de la municipalité au 1<sup>er</sup> janvier 2002.

La *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (RLRQ, chapitre E-20.001), complétée par le *Décret concernant l'agglomération de Québec* (Décret 1211-2005) et ses modifications, énumère et circonscrit les compétences d'agglomération. En vertu de cette loi, la Ville de Québec résiduaire constitue la municipalité centrale chargée d'exercer, en plus de ses compétences de nature locale, les compétences d'agglomération.

L'agglomération est sous l'autorité du conseil d'agglomération de la Ville, instance politique et décisionnelle investie des pouvoirs décisionnels relatifs à l'exercice des compétences d'agglomération. Le conseil d'agglomération est un organe délibérant de la municipalité centrale, distinct du conseil municipal de la Ville visé par l'article 13 de la *Charte de la Ville de Québec*. Il est formé de représentants de chacune des municipalités liées; le nombre de représentants de chacune des municipalités est établi de façon proportionnelle à l'importance relative de leur population respective.

### 2. Principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au Manuel de la présentation de l'information financière municipale publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Celles-ci comprennent les pages S13, S14, S15, S16, S17, S18, S23 et S25 qui portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales, ainsi que sur l'endettement total net à long terme.

Dans les informations sectorielles et les notes et tableaux complémentaires, l'expression « Ville » désigne l'entité formée par la Ville de Québec et les organismes qu'elle contrôle et l'expression « Administration municipale » réfère à la Ville de Québec excluant les organismes qu'elle contrôle.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

#### A) Périmètre comptable et partenariat

Le périmètre comptable de la Ville comprend les opérations financières des organismes qui sont sous son contrôle. Ces organismes sont le Réseau de transport de la Capitale (RTC), le Service de transport adapté de la Capitale (STAC) et 9320-9179 Québec inc.

Les comptes de l'Administration municipale et des organismes compris dans le périmètre comptable sont consolidés. Au moment de la consolidation, les opérations interorganismes et les soldes réciproques ont été éliminés.

## **NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

L'Administration municipale contrôle une entreprise municipale, soit la Société municipale d'habitation Champlain (SOMHAC). Une participation pour cette entreprise est comptabilisée en tant qu'actif aux états financiers consolidés sous le poste participations dans des entreprises municipales, selon la méthode modifiée de la comptabilisation à la valeur de consolidation.

### **B) Comptabilité d'exercice**

La comptabilisation des transactions aux livres de la Ville s'effectue selon la méthode de la comptabilité d'exercice. En vertu de cette méthode, les éléments présentés à titre d'actifs, de passifs, de revenus et de charges sont constatés au cours de l'exercice où ont lieu les faits et les transactions.

#### **Estimations comptables**

La préparation des états financiers consolidés, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction formule des hypothèses et procède à des estimations qui ont une incidence sur les montants présentés aux titres des revenus, des charges, des actifs, des passifs, des engagements et des éventualités. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les principales estimations comprennent la provision pour créances douteuses sur les débiteurs et les prêts, la valeur de réalisation nette des propriétés destinées à la revente, la durée de vie estimative des immobilisations, les provisions à l'égard des salaires et avantages sociaux, du passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement, du passif au titre des frais d'assainissement des sites contaminés, des contestations d'évaluation et des réclamations en justice et les hypothèses actuarielles liées à l'établissement des charges et du passif au titre des avantages sociaux futurs.

### **C) Actifs financiers**

#### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse et des placements très liquides qui viennent à échéance dans les trois mois suivant la date d'acquisition.

#### **Prêts**

Les prêts sont présentés au moindre du coût et de la valeur de recouvrement nette. Les prêts assortis de conditions avantageuses importantes sont présentés à la valeur nominale actualisée pour tenir compte de la valeur de l'élément subvention. Le montant de l'écart d'actualisation est amorti sur la durée des prêts selon la méthode de l'intérêt effectif.

#### **Placements de portefeuille**

Les placements de portefeuille sont comptabilisés au coût et sont dévalués lorsque survient une baisse de valeur durable. L'utilisation des sommes accumulées au fonds d'amortissement est restreinte aux remboursements de la dette à long terme ne comportant pas de remboursement annuel.

### **D) Passifs**

#### **Provision pour contestations d'évaluation**

La provision pour contestations d'évaluation représente une estimation des remboursements, comprenant le capital et les intérêts, pouvant résulter de jugements relatifs à des contestations d'évaluation foncière ou de valeur locative et à des contestations de codification prévues en vertu de la *Loi sur la fiscalité municipale*.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

**Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement**

L'Administration municipale comptabilise un passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement qu'elle a exploités. Le passif provisionné correspond à la valeur actualisée des charges estimatives prévues liées au recouvrement final du site ainsi qu'au contrôle et à l'entretien des systèmes de captage et de traitement des biogaz et des produits de lixiviation. Ces charges estimatives sont constatées en fonction de la capacité utilisée des décharges.

Les hypothèses relatives au calcul de ces coûts sont révisées périodiquement pour tenir compte des progrès dans la gestion des sites d'enfouissement.

**Frais d'assainissement des sites contaminés**

La Ville comptabilise un passif au titre des frais d'assainissement des sites contaminés lorsqu'il existe une norme environnementale, que la contamination dépasse cette norme, que la Ville est directement responsable ou qu'elle en accepte la responsabilité, qu'il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés et qu'il est possible de procéder à une estimation raisonnable des montants en cause.

**Revenus reportés**

Les transferts sont constatés et comptabilisés aux revenus dans l'année financière au cours de laquelle ils sont autorisés par le cédant et que les critères d'admissibilité ont été respectés par la Ville, sauf, dans la mesure où les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. La Ville comptabilise alors un revenu reporté qui est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont rencontrées.

Les montants perçus à l'égard du Fonds de parcs et terrains de jeux, du Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques et du Fonds de développement des territoires sont comptabilisés à titre de revenus reportés et constatés à l'état des résultats lors de leur utilisation aux fins prévues par le fonds.

**Frais reportés liés à la dette à long terme**

Les frais d'émission liés à la dette à long terme sont reportés et amortis selon la méthode linéaire sur une période de cinq ans ou sur la durée de l'emprunt concerné. Le solde non amorti est inclus aux frais reportés liés à la dette à long terme. La dette à long terme est présentée nette de ces frais reportés à l'état consolidé de la situation financière.

**E) Actifs non financiers**

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers.

**Immobilisations**

Les immobilisations, comptabilisées au coût, sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative à compter de leur date de mise en service, selon les méthodes et les durées suivantes :

	<u>Méthodes</u>	<u>Durées</u>
Infrastructures	Linéaire	5 à 40 ans
Bâtiments	Linéaire	20 à 40 ans
Améliorations locatives	Linéaire	Selon la durée du bail (max. 15 ans)
Véhicules - Autobus neufs standards	Manuelle*	16 ans
Véhicules - Autres	Linéaire	5 à 20 ans
Ameublement et équipement de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Machinerie, outillage et équipement	Linéaire	5 à 20 ans
Autres	Linéaire	Selon la nature

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

\*Répartition annuelle en fonction de l'utilisation réelle des autobus selon leur durée de vie utile de 16 ans.

Les immobilisations en cours de construction ou d'amélioration ne sont pas amorties avant leur mise en service.

Les immobilisations acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition, avec contrepartie aux revenus de l'exercice.

Les terrains servant d'assises de rues, acquis autrement que par contrat d'acquisition, sont comptabilisés à une valeur symbolique de 1 \$. Les autres terrains sont comptabilisés au coût.

**Propriétés destinées à la revente**

Les propriétés destinées à la revente sont comptabilisées au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Les propriétés destinées à être vendues au cours de l'exercice subséquent sont présentées dans les actifs financiers.

**Stocks de fournitures**

Les stocks de fournitures comprennent des accessoires, des pièces de rechange et des produits pétroliers achetés en vue de rendre des services. Ces items sont comptabilisés en charges au fur et à mesure de leur utilisation. À la date du bilan, les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen. Le stock de pièces de rechange mécanique est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti. Les stocks désuets sont radiés des livres.

**F) Revenus**

Les revenus sont constatés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits dont ils découlent lorsqu'il y a existence d'un accord, que les services ont été fournis, qu'une estimation raisonnable des montants est possible et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

**Revenus de quote-part**

Les charges comptabilisées par l'Administration municipale dans l'exercice de ses compétences d'agglomération, nettes des revenus de fonctionnement et des éléments de conciliation à des fins fiscales comptabilisés aux activités de fonctionnement, sont facturées aux municipalités liées en fonction de leur potentiel fiscal.

Les charges nettes de nature mixte, soit celles qui relèvent à la fois d'une compétence d'agglomération et d'une compétence locale, sont réparties entre les municipalités liées en fonction du règlement applicable découlant d'une entente intervenue en 2009. Ce règlement prévoit que la contribution des municipalités reconstituées de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin-de-Desmaures soit fixée à un montant déterminé, indexée annuellement et répartie entre elles en fonction de leur potentiel fiscal respectif. Les résultats nets excédentaires de nature mixte sont entièrement attribués à la Ville de Québec.

Les revenus couvrant ces charges nettes sont inscrits à titre de quotes-parts à l'état des résultats consolidés.

**Revenus de transfert**

Les revenus de transfert sont constatés à l'état consolidé des résultats lors de l'enregistrement des charges et des coûts d'immobilisations auxquels ils se rapportent, dans la mesure où ils ont été autorisés par le cédant et que les critères d'admissibilité sont atteints, sauf si les stipulations dont ils sont assortis créent une obligation répondant à la définition d'un passif.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017****G) Avantages sociaux futurs****Avantages sociaux futurs à prestations déterminées**

En plus des prestations de retraite, ces avantages comprennent notamment :

- les avantages complémentaires de retraite comme la couverture des soins de santé et l'assurance-vie offertes aux retraités;
- les rentes d'invalidité.

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1<sup>er</sup> janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour les régimes visés par la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (RLRQ, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014. Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif, s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1<sup>er</sup> janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour les régimes visés par la loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la direction en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la loi précitée. Les effets de cette loi sur les résultats de l'exercice 2017 sont décrits dans les renseignements complémentaires consolidés sur les avantages sociaux futurs à la page S24-1-G.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont estimés en date du 31 décembre 2017 selon la valeur de marché redressée établie sur une période de cinq ans et sans reconnaître immédiatement une partie des gains et pertes actuariels de l'exercice.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification aux régimes est comptabilisé immédiatement en charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés, l'excédent pouvant faire l'objet d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir.

**Régimes interemployeurs**

La Ville comptabilise sa participation à des régimes d'avantages de retraite interemployeurs selon les normes applicables aux régimes à cotisations déterminées. La charge au titre des avantages de retraite de l'exercice correspond aux cotisations requises à l'égard des services rendus par les salariés au cours de l'exercice.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017****H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir**

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des Normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'Administration municipale et ses organismes consolidés ont choisi de différer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

- Avantages sociaux futurs :
  - Passif comptabilisé initialement au 1<sup>er</sup> janvier 2007 :
    - Régimes de retraite de l'Administration municipale : linéaire sur 39 ans;
    - Régime surcomplémentaire de retraite de l'Administration municipale : linéaire selon la DMERCA au 1<sup>er</sup> janvier 2007, soit 14 ans;
    - Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs de l'Administration municipale : linéaire selon la DMERCA au 1<sup>er</sup> janvier 2007, soit 14 ans;
    - Régimes de retraite du RTC : linéaire selon la DMERCA au 1<sup>er</sup> janvier 2007, soit 10 ans.
  - Passif comptabilisé postérieurement au 1<sup>er</sup> janvier 2007 :
    - Mesure d'allègement du RTC pour la crise financière de 2008 : renversement au terme de la DMERCA, soit d'ici la fin de l'année 2019;
    - Régimes de retraite du RTC : linéaire selon une DMERCA de 12 ans;
    - Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs du RTC : linéaire selon une DMERCA de 9 ans.
- Frais de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement :
  - Passif comptabilisé depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007 :
    - Pour le site en opération au 31 décembre 2015 : linéaire sur la durée d'exploitation restante du site qui correspond à l'année de fermeture de la prochaine cellule, soit sur une période résiduelle de 3 ans;
    - Pour les sites fermés au 31 décembre 2015 : linéaire sur une période résiduelle de 18 à 29 ans.
- Frais d'assainissement pour les sites contaminés :
  - Passif comptabilisé initialement au 31 décembre 2015 : linéaire à compter de 2016 sur la durée s'échelonnant jusqu'au moment prévu de la réalisation des travaux d'assainissement du site, soit sur une période résiduelle de 1 à 2 ans.
- Provision pour litiges :
  - Renversement dans l'exercice au cours duquel le jugement est rendu.
- Mesures transitoires relatives au passage à la comptabilité d'exercice au 1<sup>er</sup> janvier 2000 :
  - Salaires et avantages sociaux du RTC : période maximale de 20 ans.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

**I) Instruments financiers**

Le RTC utilise périodiquement des contrats de couverture sur le carburant afin de se prémunir des fluctuations de prix. Les gains et pertes qui leur sont liés sont comptabilisés à l'état des résultats au cours de la période où ils sont réalisés et sont présentés avec la charge relative à ces marchandises.

**J) Autres éléments**

S.O.

**3. Modification de méthodes comptables**

S.O.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

		2017	2016
<b>4. Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>			
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	134 685 885	154 895 524
Découvert bancaire	2	( )	( )
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	3	340 000 385	324 832 203
<i>Autres éléments</i>			
-	4		
-	5		
-	6		
-	7		
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice</b>	8	474 686 270	479 727 727
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	9	70 695 515	86 635 973
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	10	62 756 500	71 087 200
<b>Note</b>			
Les équivalents de trésorerie sont constitués de certificats de dépôt. Ils portent intérêts à des taux variant de 1,57 % à 1,98 % (2016 - 0,96 % à 1,85 %).			
<b>5. Débiteurs</b>			
Taxes municipales	11	43 925 339	40 421 812
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	12		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	13	632 894 986	609 105 167
Gouvernement du Canada et ses entreprises	14	84 568 572	49 616 509
Organismes municipaux	15	2 532 038	3 473 661
Autres			
- Mutations, contrav, int courus	16	68 557 307	56 332 518
- Salaires et avantages sociaux	17	2 022 264	2 324 266
	18	834 500 506	761 273 933
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	19	429 787 901	455 548 757
Organismes municipaux	20	387 901	548 976
Autres tiers	21		
	22	430 175 802	456 097 733
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	23	21 238 941	21 039 994
<b>Note</b>			
<b>6. Prêts</b>			
Prêts à un office d'habitation	24	1 267 206	1 267 206
Prêts à un fonds d'investissement	25		
Autres			
- Fonds local d'investissement	26	1 479 032	1 292 243
- Autres	27	3 750 255	2 979 207
	28	6 496 493	5 538 656
Provision pour moins-value déduite des prêts	29	1 330 052	1 290 090

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

**Note**

Les prêts portent intérêts à un taux déterminé au moment du début de leur remboursement ou selon les ententes signées avec les bénéficiaires ou sont sans intérêts. Ils viennent à échéance à différentes dates entre 2018 et 2047. Certains de ces prêts sont garantis par une hypothèque de 1er, 2e ou 3e rang.

---

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

	2017	2016
<b>7. Placements de portefeuille</b>		
Placements à titre d'investissement	30	83 692
Autres placements	31	172 909 720
	32	149 806 636
	32	172 909 720
	32	149 890 328
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	33	172 909 720
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	34	149 806 636

**Note**

La juste valeur des placements de portefeuille est de 182 253 000 \$ (2016 - 153 757 000 \$).

**8. Avantages sociaux futurs****Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs**

Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	35	(258 057 000)	(238 488 100)
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	36	(98 193 500)	(91 315 200)
	37	(356 250 500)	(329 803 300)

**Charge de l'exercice**

Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	38	83 814 200	104 678 177
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	39	9 263 000	9 339 900
Régimes à cotisations déterminées	40	233 779	
Autres régimes (REER et autres)	41		
Régimes de retraite des élus municipaux	42	878 407	882 428
	43	94 189 386	114 900 505

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

**Note****9. Autres actifs financiers**

Propriétés destinées à la revente (note 16)	44	
Autres	45	
	46	

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

2017

2016

**10. Emprunts temporaires**

L'Administration municipale dispose d'une marge de crédit autorisée d'un montant maximum de 200 000 000 \$, consentie au taux de base de la Banque Nationale minoré de 0,50 %, renouvelable annuellement. Au 31 décembre 2017, le crédit est utilisé pour des lettres de garantie et le programme carte d'achat pour des montants respectifs de 653 000 \$ et de 1 484 000 \$.

Le RTC dispose d'une marge de crédit autorisée d'un montant maximum de 25 000 000 \$, consentie à un taux préférentiel, renouvelable annuellement. Au 31 décembre 2017, la marge de crédit est utilisée en totalité.

Le RTC dispose également d'une ligne de crédit de 15 000 000 \$ autorisée pour l'utilisation périodique de contrats de couverture sur la fluctuation des prix du carburant.

**11. Crédoiteurs et charges à payer**

Fournisseurs	47	148 994 262	131 642 384
Salaires et avantages sociaux	48	97 558 568	109 969 116
Dépôts et retenues de garantie	49	8 547 195	8 751 163
Provision pour contestations d'évaluation	50	16 492 941	14 272 567
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	51	21 725 612	19 430 381
Frais d'assainissement des sites contaminés	52	13 555 000	7 400 000
Autres			
- Intérêts courus DLT	53	11 591 455	12 574 818
- Autres courus et passifs	54	144 997 052	147 206 951
-	55		
-	56		
-	57		
	58	463 462 085	451 247 380

**Note****Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement**

Les charges totales estimatives rattachées aux activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement sont de 34 250 000 \$ (2016 - 31 500 000 \$) et le solde restant à constater est de 23 450 000 \$ (2016 - 21 878 000 \$).

La capacité restante de la décharge en opération au 31 décembre 2017 est de 5 704 000 mètres cubes (2016 - 5 751 000 mètres cubes) et sa durée de vie restante estimative est de 83 ans (2016 - 77 ans).

La durée estimative de la période au cours de laquelle il sera nécessaire de poursuivre les activités d'après-fermeture est évaluée à 60 ans (2016 - 60 ans).

**Frais d'assainissement des sites contaminés**

L'Administration municipale comptabilise un passif environnemental à l'égard des sites contaminés. Ce passif, basé sur les informations connues à ce jour, englobe les coûts directement attribuables aux activités d'assainissement. Ces coûts comprennent ceux associés aux activités de fonctionnement ainsi que ceux liés à la construction d'infrastructures utilisées uniquement dans le cadre de l'assainissement des sites.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

**12. Revenus reportés**

Taxes perçues d'avance	59		
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	60	3 304 397	6 378 579
Fonds de développement des territoires	61	2 065 616	1 610 391
Fonds parcs et terrains de jeux	62	16 917 924	16 752 320
Société québécoise d'assainissement des eaux	63		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	64		
Autres contributions de promoteurs	65		
Autres			
- Activités d'investissements	66	30 996 285	33 066 822
- Transferts	67	5 785 445	6 689 056
- Office du tourisme de Québec	68	6 594 526	4 619 762
- Autres	69	4 216 778	3 780 587
	70	69 880 971	72 897 517

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

						<b>2017</b>	<b>2016</b>
<b>13. Dette à long terme</b>							
		<b>Taux d'intérêt</b>	<b>Échéance</b>				
		<b>de</b>	<b>à</b>	<b>de</b>	<b>à</b>		
Obligations et billets en monnaie canadienne	1,05	5,40	2018	2032	71	2 127 232 158	2 193 953 110
Obligations et billets en monnaies étrangères					72		
Gains (pertes) de change reportés					73		
					74		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises	0,00	4,76	2018	2026	75	9 562 217	9 573 785
Organismes municipaux					76		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					77		
Autres					78		
					79	2 136 794 375	2 203 526 895
Frais reportés liés à la dette à long terme					80	( 9 688 973 )	( 10 766 947 )
					81	2 127 105 402	2 192 759 948

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	<b>Obligations et billets</b>		<b>Autres dettes à long terme</b>		<b>Total 2017</b>				
	<b>Avec fonds d'amortissement</b>	<b>Sans fonds d'amortissement</b>	<b>Location-acquisition</b>	<b>Autres</b>					
2018	82	90	321 667 239	98	107	12 080	115	321 679 319	
2019	83	91	332 378 901	99	108	4 580	116	332 383 481	
2020	84	92	266 854 838	100	109	4 246 497	117	271 101 335	
2021	85	93	186 152 986	101	110	360 000	118	186 512 986	
2022	86	94	178 671 310	102	111	360 000	119	179 031 310	
2023 et +	87	20 000 000	95	821 506 884	103	112	4 579 060	120	846 085 944
	88	20 000 000	96	2 107 232 158	104	113	9 562 217	121	2 136 794 375
Intérêts et frais accessoires				105	( )			122	( )
	89	20 000 000	97	2 107 232 158	106	114	9 562 217	123	2 136 794 375

**Note**

	<b>2017</b>	<b>2016</b>	
<b>14. Actifs financiers nets (dette nette)</b>			
Revenant à (à la charge de)			
L'organisme municipal	124	(1 550 566 211)	(1 648 467 486)
Tiers			
Gouvernement du Québec - revenus futurs découlant d'ententes	125	( )	( )
Autres	126	( )	( )
	127	(1 550 566 211)	(1 648 467 486)

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

<b>15. Immobilisations</b>		<b>Solde au début</b>		<b>Addition</b>		<b>Cession / Ajustement</b>		<b>Solde à la fin</b>
<b>COÛT</b>								
Infrastructures								
Eau potable	128	829 620 323	156	59 867 415	183	1 235 682	210	888 252 056
Eaux usées	129	1 464 057 486	157	115 549 584	184	3 051 936	211	1 576 555 134
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	130	1 819 556 206	158	216 535 456	185	10 329 457	212	2 025 762 205
Autres	131	607 450 228	159	21 900 992	186	10 886 804	213	618 464 416
Réseau d'électricité	132		160		187		214	
Bâtiments	133	1 378 536 320	161	59 320 068	188	1 758 945	215	1 436 097 443
Améliorations locatives	134	975 474	162		189	146 321	216	829 153
Véhicules	135	465 802 190	163	37 189 068	190	28 637 526	217	474 353 732
Ameublement et équipement de bureau	136	162 360 375	164	30 724 730	191	14 044 044	218	179 041 061
Machinerie, outillage et équipement divers	137	121 885 431	165	12 817 641	192	2 151 026	219	132 552 046
Terrains	138	361 299 684	166	17 676 287	193	4 182 482	220	374 793 489
Autres	139	50 705	167		194		221	50 705
	140	<u>7 211 594 422</u>	168	<u>571 581 241</u>	195	<u>76 424 223</u>	222	<u>7 706 751 440</u>
Immobilisations en cours	141	459 194 727	169	(171 413 696)	196		223	287 781 031
	142	<u>7 670 789 149</u>	170	<u>400 167 545</u>	197	<u>76 424 223</u>	224	<u>7 994 532 471</u>
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>								
Infrastructures								
Eau potable	143	256 492 416	171	21 651 678	198	2 329 824	225	275 814 270
Eaux usées	144	652 528 508	172	38 224 475	199	1 949 204	226	688 803 779
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	145	648 143 983	173	59 322 837	200	24 867 878	227	682 598 942
Autres	146	283 073 464	174	22 639 669	201	(3 828 528)	228	309 541 661
Réseau d'électricité	147		175		202		229	
Bâtiments	148	392 565 847	176	39 097 189	203	678 755	230	430 984 281
Améliorations locatives	149	356 206	177	55 711	204	146 321	231	265 596
Véhicules	150	265 852 608	178	26 345 077	205	27 342 930	232	264 854 755
Ameublement et équipement de bureau	151	79 415 292	179	24 718 270	206	12 978 330	233	91 155 232
Machinerie, outillage et équipement divers	152	60 085 154	180	9 212 927	207	1 682 265	234	67 615 816
Autres	153	16 904	181	16 904	208		235	33 808
	154	<u>2 638 530 382</u>	182	<u>241 284 737</u>	209	<u>68 146 979</u>	236	<u>2 811 668 140</u>
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	155	<u>5 032 258 767</u>					237	<u>5 182 864 331</u>
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations								
Coût	238		241		243		245	
Amortissement cumulé	239	(_____)	242	(_____)	244	(_____)	246	(_____)
Valeur comptable nette	240	<u>_____</u>					247	<u>_____</u>

**Note**

Au cours de l'exercice, l'Administration municipale a reçu sous forme d'apports des

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

terrains et infrastructures servant d'assises de rues pour un montant de 17 055 813 \$ (2016 - 15 862 535 \$).

Au cours de l'exercice, la Ville a procédé à une réduction de valeur de ses immobilisations d'un montant de 163 993 \$ (2016 - 2 462 806 \$).

---

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

		2017	2016
<b>16. Propriétés destinées à la revente</b>			
Immeubles de la réserve foncière	248	5 224 512	5 760 430
Immeubles industriels municipaux	249	19 564 000	9 262 337
Autres	250	22 009 298	19 468 493
	251	46 797 810	34 491 260
<hr/>			
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 9)	252		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	253	46 797 810	34 491 260
<hr/>			
<b>Note</b>			
<hr/>			
<b>17. Autres actifs non financiers</b>			
Frais payés d'avance			
- Frais payés d'avance	254	10 357 594	4 597 042
-	255		
-	256		
Autres			
- Subventions reportées	257	8 481 532	9 016 398
- Frais de refinancement	258	279 311	322 151
	259	19 118 437	13 935 591
<hr/>			
<b>Note</b>			
<hr/>			

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

**18. Fonds local d'investissement**

	2017	2016
<b>RÉSULTATS</b>		
<b>Revenus</b>		
Revenus sur les placements de portefeuille	260	
Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille à titre d'investissement	261	125 040
Autres revenus	262	113 700
	263	238 740
<b>Charges</b>		
Créances douteuses		
Radiation de prêts et de placements de portefeuille	264	7 312
Variation de la provision pour moins-value	265	76 561
	266	76 561
Autres charges	267	665 503
	268	665 503
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	269	162 179
		(534 248)

**SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE**

<b>Actifs</b>			
Encaisse	270	4 246 497	4 225 574
Placements de portefeuille	271		
Débiteurs	272	467 490	513 022
Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	273	2 809 084	2 582 333
Provision pour moins-value	274	( 1 330 052 )	( 1 290 090 )
	275	1 479 032	1 292 243
	276	6 193 019	6 030 839
<b>Passifs</b>			
Créditeurs et charges à payer	277		
Revenus reportés	278		
Dette à long terme	279	9 545 557	9 545 557
	280	9 545 557	9 545 557
<b>Solde du Fonds local d'investissement</b>	281	(3 352 538)	(3 514 718)

**VENTILATION DE L'ENCAISSE ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE**

Libres	282	4 246 497	4 075 574
Supportant les engagements de prêts	283		150 000
Supportant les garanties de prêts	284		
	285	4 246 497	4 225 574

**Note sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille à titre d'investissement, y compris leur radiation s'il y a lieu**

Les prêts portent intérêts à des taux variant de 1,00 % à 11,70 % ou sont sans intérêts. Ils viennent à échéance à différentes dates entre 2018 et 2031. Certains de ces prêts sont garantis par une hypothèque de 1er ou 3e rang.

**Note sur la dette à long terme**

Emprunt sans intérêts, remboursable selon les modalités prévues au contrat de prêt.

**Note sur les obligations contractuelles relatives aux engagements de prêts**

S.O.

**Note sur les éventualités relatives aux garanties de prêts**

S.O.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

---

**Note sur les autres revenus et les autres charges**

S.O.

---

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

**19. Fonds local de solidarité**

	2017	2016
<b>RÉSULTATS</b>		
<b>Revenus</b>		
Revenus sur les placements de portefeuille	286	
Revenus sur les prêts aux entreprises	287	
Autres revenus	288	
	289	
<b>Charges</b>		
Créances douteuses		
Radiation de prêts	290	
Variation de la provision pour moins-value	291	
	292	
Intérêts sur la dette à long terme	293	
Autres charges	294	
	295	
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	296	

**SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE**

<b>Actifs</b>		
Encaisse	297	
Placements de portefeuille	298	
Débiteurs	299	392 887
Prêts aux entreprises	300	
Provision pour moins-value	301	( ) ( )
	302	
	303	392 887
		392 887
<b>Passifs</b>		
Créditeurs et charges à payer	304	73 811
Revenus reportés	305	
Dette à long terme	306	
	307	73 811
		73 811
<b>Solde du Fonds local de solidarité</b>		
Excédent affecté aux prêts aux entreprises	308	319 076
Excédent (déficit) non affecté	309	
	310	319 076
		319 076

**VENTILATION DE L'ENCAISSE ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE**

Libres	311	
Supportant les engagements de prêts	312	
	313	

**Note sur les prêts aux entreprises, y compris leur radiation s'il y a lieu**

S.O.

**Note sur la dette à long terme**

S.O.

**Note sur les obligations contractuelles relatives aux engagements de prêts**

S.O.

**Note sur les autres revenus et les autres charges**

S.O.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

**20. Obligations contractuelles**

L'Administration municipale s'est engagée à verser annuellement à un organisme culturel privé à but non lucratif, des honoraires de gestion et une contribution visant à combler la différence entre les frais d'exploitation et les revenus d'opération de la Bibliothèque de Québec. La présente entente est d'une durée de cinq ans et se termine le 30 juin 2018, avec une option conjointe de renouvellement de cinq ans. La contribution totale versée à l'organisme pour l'exercice 2017 est de 12 899 000 \$.

L'Administration municipale s'est engagée à verser annuellement, pour les années 2017 à 2021, à un organisme à but non lucratif exploitant un centre culturel, des honoraires de gestion fixes d'un montant annuel de 475 000 \$ et également à prêter et à assumer, jusqu'à concurrence d'une somme maximale de 500 000 \$, le salaire des employés requis pour l'exploitation des lieux. De plus, l'Administration municipale s'est engagée à verser des honoraires de gestion variables et mensuels et à assumer les coûts d'entretien, de réparation et d'énergie de l'immeuble, dont les modalités sont décrites au protocole d'entente.

En vertu d'obligations contractuelles qui concernent principalement des contrats de location de machinerie et d'équipements divers, de services pour le déneigement, la collecte des ordures et des subventions, l'Administration municipale s'est engagée à effectuer des versements pour un montant global de 308 011 000 \$. Les montants qui seront versés au cours des prochains exercices sont estimés comme suit :

2018	2019	2020	2021	2022	2023 et suivantes	Total
152 645 000 \$	62 625 000 \$	37 519 000 \$	21 465 000 \$	14 616 000 \$	19 141 000 \$	<b>308 011 000 \$</b>

Les engagements de l'Administration municipale à l'égard des activités d'investissement se chiffrent à 128 376 000 \$.

Le RTC a procédé à un appel d'offres et s'est engagé pour les prochaines années à faire l'achat de 64 midibus. La valeur résiduelle de cet engagement est estimée à 57 000 000 \$, laquelle est subventionnable à des taux variant entre 85 % et 90 % selon le programme d'aide du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

Le RTC a négocié un contrat d'approvisionnement en carburant auprès d'un fournisseur, lequel comporte une durée prédéterminée. De plus, afin de se prémunir des variations de prix, le RTC a négocié des ententes (contrats de couverture sur le prix du carburant) avec une institution financière. Pour la durée restante de ces ententes, soit de janvier 2018 à décembre 2020, le RTC s'est engagé à acheter une quantité de 39 200 000 litres à prix fixe qui représente une somme d'environ 34 200 000 \$.

Le RTC et ses entités contrôlées se sont également engagés par baux et par contrats de services pour une période s'échelonnant entre 2018 et 2023 pour un montant de 5 528 000 \$.

**21. Éventualités**

**A) Cautionnement et garantie**

L'Administration municipale s'est engagée par voie de lettres de garantie irrévocables de 653 000 \$, échéant le 23 avril 2018, en faveur du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Ces lettres de garantie visent l'exploitation du lieu d'enfouissement et de l'incinérateur, pour des montants respectifs de 500 000 \$ et de 153 000 \$, le tout en conformité avec le *Règlement sur l'enfouissement et l'incinération de matières résiduelles*.

**B) Autoassurance**

L'Administration municipale est autoassureur en matière de biens municipaux et de responsabilité civile. Cette autoassurance ne couvre pas les organismes inclus dans le périmètre comptable.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

À même son budget de fonctionnement, elle réserve annuellement au poste Créditeurs et charges à payer, les sommes qu'elle juge nécessaires au règlement des réclamations.

**C) Poursuites**

Au 31 décembre 2017, les réclamations pendantes non provisionnées contre l'Administration municipale s'élevaient à 90 950 000 \$. L'Administration municipale conteste le bien-fondé de ces réclamations pour lesquelles elle n'a inscrit aux livres aucun montant.

Au 31 décembre 2017, le RTC avait des poursuites en dommages-intérêts et des réclamations en litiges totalisant 880 000 \$. Le RTC ne peut toutefois à ce jour déterminer le montant final pour lequel il pourrait être tenu responsable.

L'Administration municipale fait face à un recours en contrôle judiciaire et en remboursement devant la Cour supérieure, intenté par les villes de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin-de-Desmaures (à titre d'intervenante). Par ce recours, les villes reconstituées contestent en partie le montant des quotes-parts qui leur ont été imposées pour les exercices financiers 2008 à 2017. Aucun jugement n'a été rendu dans ce litige, qui est toujours pendant devant la Cour. De ce fait, aucun retraitement comptable n'a été inscrit au présent rapport financier. L'Administration municipale a comptabilisé une provision sur la base de la meilleure information dont elle dispose.

**D) Autres****Environnement**

L'Administration municipale, à titre de propriétaire de terrains contaminés, pourrait être tenue de poser certains gestes pour se conformer à la *Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement et d'autres dispositions législatives relativement à la protection et à la réhabilitation des terrains* (LQ, 2002, chapitre 11). Entre autres, il pourrait s'agir de caractériser et, si requis, de réhabiliter un terrain après son utilisation ou lorsqu'elle en change l'utilisation.

**22. Redressement à l'exercice antérieur****Chiffres correspondants**

Certains chiffres de l'exercice précédent ont fait l'objet d'un reclassement afin qu'ils soient conformes à la présentation de l'exercice courant.

**23. Données budgétaires**

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation de la dette nette comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées. Le budget consolidé est constitué de la combinaison du budget non consolidé adopté par l'Administration municipale et des budgets adoptés par les organismes contrôlés, après élimination des opérations réciproques.

Une comparaison avec le budget non consolidé, adopté par l'Administration municipale, est également présentée dans les informations sectorielles.

**24. Instruments financiers**

S.O.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

**25. Informations concernant les organismes municipaux**

**A) Organisme municipal comptabilisé selon la méthode modifiée de la comptabilisation à la valeur de consolidation**

**La Société municipale d'habitation Champlain (SOMHAC)**

La Société municipale d'habitation Champlain est une personne morale constituée par lettres patentes enregistrées à Québec le 8 septembre 1981 (modifiées le 11 février 1982 et le 3 mai 2004), en vertu de l'article 58 de l'Annexe C de la *Charte de la Ville de Québec* (RLRQ, chapitre C-11.5). La société a le pouvoir d'acquérir, de restaurer, de louer, d'administrer et d'aliéner des immeubles d'habitation.

Le bilan au 31 décembre 2017 et l'état des produits et charges de la SOMHAC pour l'exercice 2017 se résument ainsi :

	<u>2017</u>		<u>2016</u>	
<u>Bilan</u>				
Actifs	14 893 963	\$	15 188 314	\$
Passifs	12 354 205	\$	13 378 299	\$
Actifs nets	2 539 758		1 810 015	
	<u>14 893 963</u>	\$	<u>15 188 314</u>	\$
 <u>État des produits et charges</u>				
Produits	11 787 238	\$	7 868 205	\$
Charges	11 057 495		8 051 054	
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<u>729 743</u>	\$	<u>(182 849)</u>	\$

L'Administration municipale est autorisée à prêter à la société, à titre de fonds de roulement, une somme n'excédant pas 1 000 000 \$. Au 31 décembre 2017, aucune somme n'était utilisée sur ce crédit.

La société est également autorisée à emprunter sur une base temporaire un montant n'excédant pas 15 000 000 \$.

**B) Autres organismes municipaux**

**Communauté métropolitaine de Québec (CMQ)**

La Communauté métropolitaine de Québec a été créée par la *Loi sur la Communauté métropolitaine de Québec* (RLRQ, chapitre C-37.02).

Au cours de l'exercice 2017, l'Administration municipale a contribué à la CMQ pour un montant de 3 395 000 \$ (2016 – 3 119 000 \$).

L'Administration municipale est solidairement et conjointement responsable avec d'autres municipalités de dettes obligataires, de billets et d'autres titres de créances de la CMQ.

**Conseils de quartier**

Depuis 1996, l'Administration municipale autorise par résolution la constitution de conseils de quartier auprès du registraire des entreprises.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

Un conseil de quartier est un mandataire de l'Administration municipale. Différentes instances de l'Administration municipale peuvent consulter les conseils de quartier selon les modalités adoptées à la *Politique de consultation publique*.

Au 31 décembre 2017, l'Administration municipale comptait vingt-sept (27) conseils de quartier en activité.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

	Réalizations 2016		Budget 2017		Réalizations 2017		Total consolidé <sup>1</sup>
	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés		
<b>Revenus</b>							
1 Redressé note 22							
<b>Fonctionnement</b>							
1 Taxes	1 007 591 127	1 024 857 171	1 029 470 053			1 029 470 053	
2 Compensations tenant lieu de taxes	101 065 470	104 140 722	102 475 026			101 253 393	
3 Quotes-parts	40 351 519	40 571 971	40 244 278		115 168 100	40 244 278	
4 Transferts	85 353 282	68 766 408	72 129 255		37 523 348	109 652 603	
5 Services rendus	68 144 427	60 823 217	72 672 587		78 195 430	148 583 259	
6 Imposition de droits	36 961 161	36 843 730	40 398 013			40 398 013	
7 Amendes et pénalités	20 249 449	21 410 554	19 857 267			19 857 267	
8 Revenus de placements de portefeuille	12 841 314		9 617 727			9 617 727	
9 Autres revenus d'intérêts	13 602 863	10 366 000	16 554 046			16 554 046	
10 Autres revenus	22 366 880	829 607	26 611 275		(1 628 169)	24 983 085	
11 Effet net des opérations de restructuration							
12	1 408 527 492	1 368 609 380	1 430 029 527		229 258 709	1 540 613 724	
<b>Investissement</b>							
13 Taxes							
14 Quotes-parts							
15 Transferts	17 739 624	152 684 512	106 939 585		25 563 735	132 503 320	
16 Imposition de droits	3 926 655		4 909 608			4 909 608	
17 Autres revenus							
18 Contributions des promoteurs	15 862 535	23 102 708	17 055 813			17 055 813	
19 Autres	21 370 948	5 631 024	13 704 765			10 703 688	
20 Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	(182 849)		729 743			729 743	
21	58 716 913	181 418 244	143 339 514		25 563 735	165 902 172	
22	1 467 244 405	1 550 027 624	1 573 369 041		254 822 444	1 706 515 896	
<b>Charges</b>							
23 Administration générale	142 736 645	149 077 960	145 344 513		8 514 690	153 859 203	
24 Sécurité publique	205 331 450	204 848 971	201 651 894		8 781 682	210 433 576	
25 Transport	273 574 015	273 107 345	276 750 763		70 923 912	455 875 194	
26 Hygiène du milieu	136 513 699	140 361 336	147 558 186		72 919 526	220 477 712	
27 Santé et bien-être	8 330 983	17 260 716	8 911 803			8 911 803	
28 Aménagement, urbanisme et développement	90 271 899	70 798 094	108 901 298		5 333 548	114 234 846	
29 Loisirs et culture	145 307 686	136 297 006	141 842 446		46 330 841	188 173 287	
30 Réseau d'électricité							
31 Frais de financement	92 039 436	87 358 660	83 072 014		4 416 963	87 488 977	
32 Effet net des opérations de restructuration	196 605 252	201 692 429	212 804 199	( 212 804 199 )			
33 Amortissement des immobilisations	1 290 711 065	1 280 802 517	1 326 837 116		232 809 818	1 439 454 598	
34	176 533 340	269 225 107	246 531 925		22 012 626	267 061 298	
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>							

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES  
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

	Réalizations 2016		Budget 2017		Réalizations 2017		Total consolidé <sup>1</sup>
	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Organismes contrôlés	
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	176 533 340	269 225 107	246 531 925	22 012 626	267 061 298	
Moins: revenus d'investissement	2	( 58 716 913 )	( 181 418 244 )	( 143 339 514 )	( 25 563 735 )	( 165 902 172 )	
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	3	117 816 427	87 806 863	103 192 411	(3 551 109)	101 159 126	
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>							
<i>Ajouter (déduire)</i>							
<b>Immobilisations</b>							
Amortissement	4	196 605 252	201 692 429	212 804 199	29 998 383	241 284 737	
Produit de cession	5	10 602 536	10 497 337	18 440 305	163 915	18 604 220	
(Gain) perte sur cession	6	(7 548 349)		(14 867 288)	1 615 071	(13 252 217)	
Réduction de valeur / Reclassement	7	2 462 806		2 925 241		2 925 241	
	8	202 122 245	212 189 766	219 302 457	31 777 369	249 561 981	
<b>Propriétés destinées à la revente</b>							
Coût des propriétés vendues	9	1 487 050		4 091 171		4 091 171	
Réduction de valeur / Reclassement	10			(2 761 248)		(2 761 248)	
	11	1 487 050		1 329 923		1 329 923	
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenaires commerciaux</b>							
Remboursement ou produit de cession	12	690 099		646 758		646 758	
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13			(65)		(65)	
Provision pour moins-valeur / Réduction de valeur	14	808 751		39 962		39 962	
	15	1 498 850		686 655		686 655	
<b>Financement</b>							
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	16 846 532	23 171 440	9 312 388	161 815	9 474 203	
Remboursement de la dette à long terme	17	( 186 544 525 )	( 199 555 909 )	( 196 615 492 )	( 19 136 105 )	( 215 751 597 )	
	18	(169 697 993)	(176 384 469)	(187 303 104)	(18 974 290)	(206 277 394)	
<b>Affectations</b>							
Activités d'investissement	19	( 66 211 006 )	( 89 507 500 )	( 83 587 915 )	( 956 217 )	( 84 544 132 )	
Excédent (déficit) accumulé	20	(134 075)	7 459 261	3 672 349	(817 646)	2 854 703	
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	21	2 434 176	2 374 252	8 173 156		8 061 365	
Réserves financières et fonds réservés	22	(39 132 842)	(18 869 153)	(17 154 132)	(126 246)	(17 280 378)	
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	(10 655 088)	(25 069 020)	(27 663 598)	(4 137 340)	(31 800 938)	
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24						
	25	(113 698 835)	(123 612 160)	(116 560 140)	(6 037 449)	(122 709 380)	
	26	(78 288 683)	(87 806 863)	(82 544 209)	6 765 630	(77 408 215)	
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	27	39 527 744		20 648 202	3 214 521	23 750 911	

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES  
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

	Réalizations 2016		Réalizations 2017		Total consolidé <sup>1</sup>
	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	
<b>Revenus d'investissement</b>	1	58 716 913	143 339 514	25 563 735	165 902 172
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
<b>Immobilisations</b>					
Acquisition					
Administration générale	2	( 6 761 399 )	( 6 604 496 )	( )	( 6 604 496 )
Sécurité publique	3	( 9 995 998 )	( 12 124 725 )	( )	( 12 124 725 )
Transport	4	( 114 209 005 )	( 93 761 238 )	( 41 188 227 )	( 131 948 388 )
Hygiène du milieu	5	( 82 223 508 )	( 181 949 689 )	( )	( 181 949 689 )
Santé et bien-être	6	( )	( )	( )	( )
Aménagement, urbanisme et développement	7	( 20 664 774 )	( 5 154 442 )	( )	( 5 154 442 )
Loisirs et culture	8	( 54 678 647 )	( 62 385 805 )	( )	( 62 385 805 )
Réseau d'électricité	9	( )	( )	( )	( )
	10	( 288 533 331 )	( 361 980 395 )	( 41 188 227 )	( 400 167 545 )
<b>Propriétés destinées à la revente</b>					
Acquisition	11	( 2 512 274 )	( 13 636 473 )	( )	( 13 636 473 )
<b>Prêts, placements et participations à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>					
Émission ou acquisition	12	( 336 342 )	( 2 369 235 )	( 78 692 )	( 2 290 543 )
<b>Financement</b>					
Financement à long terme des activités d'investissement	13	127 899 151	153 292 201	11 024 634	164 316 835
<b>Affectations</b>					
Activités de fonctionnement	14	66 211 006	83 587 915	956 217	84 544 132
Excédent accumulé					
Excédent de fonctionnement non affecté	15				
Excédent de fonctionnement affecté	16	106 457	246 625		246 625
Réserves financières et fonds réservés	17		749 110		749 110
	18	66 317 463	84 583 650	956 217	85 539 867
	19	(97 165 333)	(140 110 252)	(29 128 684)	(166 237 859)
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>	20	(38 448 420)	3 229 262	(3 564 949)	(335 687)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2017**

	2016		2017		Total consolidé <sup>1</sup>
	Administration municipale	Redressé note 22	Administration municipale	Organismes contrôlés	
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	471 639 401	476 103 417	(1 417 147)	474 686 270
Débiteurs (note 5)	2	634 423 467	695 704 905	142 771 958	834 500 506
Prêts (note 6)	3	5 538 656	6 496 493		6 496 493
Placements de portefeuille (note 7)	4	149 811 636	172 909 720		172 909 720
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5	1 810 015	2 539 758		2 539 758
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	6				
Autres actifs financiers (note 9)	7				
	8	1 263 223 175	1 353 754 293	141 354 811	1 491 132 747
<b>PASSIFS</b>					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9				
Emprunts temporaires (note 10)	10			25 000 000	25 000 000
Créditeurs et charges à payer (note 11)	11	401 814 612	435 401 237	32 037 205	463 462 085
Revenus reportés (note 12)	12	65 236 262	63 082 139	6 798 832	69 880 971
Dette à long terme (note 13)	13	2 016 782 815	1 969 095 462	158 009 940	2 127 105 402
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	14	302 755 100	323 901 300	32 349 200	356 250 500
	15	2 786 588 789	2 791 480 138	254 195 177	3 041 698 958
	16	(1 523 365 614)	(1 437 725 845)	(112 840 366)	(1 550 566 211)
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>					
Immobilisations (note 15)	17	4 724 679 939	4 867 374 977	344 426 830	5 182 864 331
Propriétés destinées à la revente (note 16)	18	34 491 260	46 797 810		46 797 810
Stocks de fournitures	19	10 967 586	12 184 369	4 444 431	16 628 800
Autres actifs non financiers (note 17)	20	12 561 127	17 251 992	1 866 445	19 118 437
	21	4 782 699 912	4 943 609 148	350 737 706	5 265 409 378
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	22	74 649 200	76 694 029	3 214 521	81 130 425
Excédent de fonctionnement affecté	23	70 802 945	78 166 677	1 024 304	77 969 106
Réserves financières et fonds réservés	24	202 342 327	219 197 180	484 782	219 681 962
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	25	( 170 709 697 )	( 142 859 310 )	( 7 611 270 )	( 150 470 580 )
Financement des investissements en cours	26	(36 393 609)	(34 466 690)	(26 042 547)	(60 509 237)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	27	3 118 643 132	3 309 151 417	266 827 550	3 547 041 491
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	28				
	29	3 259 334 298	3 505 883 303	237 897 340	3 714 843 167

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**CHARGES PAR OBJETS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2017	Réalizations 2017	Réalizations 2017	Réalizations 2016 Redressé note 22
<b>Rémunération</b>	1	392 187 585	395 190 913	507 314 273	502 832 620
<b>Charges sociales</b>	2	108 697 787	106 595 789	137 303 545	153 226 945
<b>Biens et services</b>	3	272 884 384	293 537 411	338 898 858	317 116 425
<b>Frais de financement</b>					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	4	46 833 684	45 508 077	47 268 612	50 352 793
D'autres organismes municipaux	5	8 924	8 984	8 984	14 126
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	6	13 236 052	13 051 363	14 960 295	16 358 870
D'autres tiers	7				
Autres frais de financement	8	27 280 000	24 503 590	25 251 086	30 161 596
<b>Contributions à des organismes</b>					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	9	118 573 527	118 562 563	4 726 800	4 357 458
Transferts	10				
Autres	11				
Autres organismes					
Transferts	12	51 780 884	64 291 601	64 291 601	61 385 554
Autres	13	26 394 934	25 775 911	27 334 213	29 841 700
<b>Amortissement des immobilisations</b>	14	201 692 429	212 804 199	241 284 737	219 854 122
<b>Autres</b>					
- Autres	15	21 232 327	27 006 715	30 811 594	19 068 675
-	16				
-	17				
	18	1 280 802 517	1 326 837 116	1 439 454 598	1 404 570 884

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2017**

		<b>2017</b>	<b>2016</b>
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	81 130 425	75 165 220
Excédent de fonctionnement affecté	2	77 969 106	70 274 312
Réserves financières et fonds réservés	3	219 681 962	202 920 131
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 (	150 470 580 ) (	182 458 307 )
Financement des investissements en cours	5	(60 509 237)	(58 871 207)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	3 547 041 491	3 340 751 720
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	3 714 843 167	3 447 781 869
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS</b>			
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté</b>			
Administration municipale	9	76 694 029	74 649 200
Organismes contrôlés <sup>1</sup>	10	4 436 396	516 020
	11	81 130 425	75 165 220
<b>Excédent de fonctionnement affecté</b>			
Excédent de fonctionnement affecté - Administration municipale			
- Anciennes villes	12	717 675	1 015 171
- Nouvelle ville	13	77 449 002	69 787 774
-	14		
-	15		
-	16		
-	17		
-	18		
-	19		
-	20		
	21	78 166 677	70 802 945
Excédent de fonctionnement affecté - Organismes contrôlés			
- RTC	22	(197 571)	(528 633)
-	23		
-	24		
	25	(197 571)	(528 633)
	26	77 969 106	70 274 312
<b>Réserves financières et fonds réservés</b>			
Réserves financières - Administration municipale			
- Appui développement économique	27	17 656 588	22 862 158
- ACCORD Capitale Nationale	28	6 631 348	7 665 328
- Déficit actuariel ex-Québec	29	165 810 564	144 323 504
- Service de la dette	30	4 332 250	2 615 950
- Autres réserves financières	31	14 305 583	14 768 853
	32	208 736 333	192 235 793
Réserves financières - Organismes contrôlés			
-	33		
-	34		
-	35		
	36		
<b>Fonds réservés</b>			
Fonds de roulement			
Administration municipale	37		
Organismes contrôlés	38		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Montant réservé pour le service de la dette à long terme			
Administration municipale	39	2 775 327	3 380 369
Organismes contrôlés	40		
Montant non réservé			
Administration municipale	41		
Organismes contrôlés	42		
Fonds local d'investissement (note 18)	43	4 713 987	4 738 596
Fonds local de solidarité (note 19)	44	319 076	319 076
Autres			
-Fonds de stationnement	45	1 055 195	1 033 694
-Autres fonds	46	2 082 044	1 212 603
	47	10 945 629	10 684 338
	48	219 681 962	202 920 131

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2017**

	2017	2016
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir</b>		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	49 ( 89 196 054 )	( 92 611 826 )
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	50 ( 10 291 000 )	( 12 861 400 )
Avantages postérieurs au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	51 ( 2 653 070 )	( 29 031 446 )
Autres	52 ( 4 521 592 )	( 5 167 533 )
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	53 ( 88 978 )	( 111 222 )
	54 ( 106 750 694 )	( 139 783 427 )
Frais de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	55 ( 6 910 676 )	( 7 328 141 )
Frais d'assainissement des sites contaminés	56 ( 2 400 000 )	( 5 200 000 )
Appariement fiscal pour revenus de transfert	57 ( )	( )
Autres		
- Litiges	58 ( 25 000 000 )	( 25 000 000 )
-	59 ( )	( )
	60 ( 141 061 370 )	( 177 311 568 )
Mesures d'allègement fiscal transitoires		
Modifications comptables du 1 <sup>er</sup> janvier 2000		
Salaires et avantages sociaux	61 ( 347 630 )	( 545 723 )
Intérêts sur la dette à long terme	62 ( )	( 30 953 )
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	63 ( )	( )
Utilisation du fonds de roulement	64 ( )	( )
Mesure relative aux frais reportés	65 ( )	( )
Autres		
-	66 ( )	( )
-	67 ( )	( )
	68 ( 347 630 )	( 576 676 )
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure transitoire relative à la TVQ	69 ( )	( )
Frais d'émission de la dette à long terme	70 ( )	( )
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	71 ( 9 545 557 )	( 9 545 557 )
Autres		
- DLT liée au fonds d'amort	72 ( 20 000 000 )	( 20 000 000 )
-	73 ( )	( )
	74 ( 29 545 557 )	( 29 545 557 )
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	75 11 908 320	17 546 498
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	76 7 096 625	6 136 753
Prêts aux entrepreneurs et placements de portefeuille à titre d'investissement dans le cadre du FLI et du FLS	77 1 479 032	1 292 243
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	78	
Autres		
-	79	
	80 20 483 977	24 975 494
	81 ( 150 470 580 )	( 182 458 307 )

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2017**

	2017	2016
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Financement des investissements en cours</b>		
Financement non utilisé	82 89 484 919	79 119 247
Investissements à financer	83 ( 149 994 156 ) (	137 990 454 )
	84 (60 509 237)	(58 871 207)
<b>Investissement net dans les immobilisations et autres actifs</b>		
Éléments d'actif		
Immobilisations	85 5 182 864 331	5 032 258 767
Propriétés destinées à la revente	86 46 797 810	34 491 260
Prêts	87 6 496 493	5 538 656
Placements de portefeuille à titre d'investissement	88	83 692
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	89 2 539 758	1 810 015
	90 5 238 698 392	5 074 182 390
Ajustements aux éléments d'actif	91 (1 479 032)	(1 292 243)
	92 5 237 219 360	5 072 890 147
Éléments de passif correspondant		
Dettes à long terme	93 ( 2 127 105 402 ) (	2 192 759 948 )
Frais reportés liés à la dette à long terme	94 ( 9 688 973 ) (	10 766 947 )
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	95 417 201 372	442 234 486
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	96 29 545 557	29 545 557
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	97	
	98 ( 1 690 047 446 ) (	1 731 746 852 )
Dettes en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	99 ( 130 423 ) (	391 575 )
	100 ( 1 690 177 869 ) (	1 732 138 427 )
	101 3 547 041 491	3 340 751 720

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS  
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

**A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

	Régimes de retraite enregistrés	Régimes supplémentaires de retraite
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	1 <u>9</u>	2 <u>2</u>

**Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements**

L'Administration municipale offre à ses employés six régimes de retraite enregistrés auprès de l'organisme Retraite Québec. Ces régimes de retraite sont capitalisés et prévoient le versement de prestations basées sur le nombre d'années de service et la rémunération admissible. Des règlements modifiés des régimes de retraite sont en processus d'adoption par le conseil d'agglomération. Les évaluations actuarielles en date du 31 décembre 2015 établissaient le déficit actuariel total à 473 M \$, un ratio de capitalisation moyen de 82,1 % et une valeur des obligations constituées de 2 448 M \$. Les prochaines évaluations actuarielles sont prévues au 31 décembre 2018 et seront disponibles au cours de l'exercice financier 2019.

Depuis la reprise, en 2015, des opérations liées à la station de traitement des boues et du centre de récupération, l'Administration municipale agit à titre d'employeur participant à deux régimes de retraite auxquels participent les employés actifs visés par la transaction.

Le RTC offre à ses employés un régime de retraite enregistré auprès de l'organisme Retraite Québec. Jusqu'au 31 décembre 2016, le régime de retraite des employés du RTC prévoyait le versement de prestations basées sur le nombre d'années de service et le salaire moyen des cinq années les mieux rémunérées des employés couverts. Depuis 1er janvier 2017, les prestations des employés syndiqués sont égales à 1,9 % du salaire de l'année indexé annuellement. Les prestations des employés non syndiqués continuent d'être calculées selon le salaire moyen des cinq années les mieux rémunérées. L'évaluation actuarielle du régime de retraite du RTC en date du 31 décembre 2014 établissait l'excédent actuariel à 26 M \$, un degré de solvabilité de 77,9 % et une valeur des obligations constituées de 475 M \$. La prochaine évaluation actuarielle est également prévue au 31 décembre 2014 et sera disponible au cours de l'exercice financier 2018. Cette prochaine évaluation actuarielle inclura les aspects de la restructuration visée par la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal*.

L'Administration municipale et le RTC offrent également un régime supplémentaire de retraite.

***La Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal***

Le 5 décembre 2014, le gouvernement du Québec a sanctionné la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (RLRQ, c. 15) (ci-après la « Loi »). La Loi vise la restructuration des régimes de retraite et vient distinguer les modalités d'application relativement au service accumulé avant le 1er janvier 2014 (ci-après le « service antérieur ») et le service qui s'accumule à compter de cette date (ci-après le « service postérieur »). Une évaluation actuarielle au 31 décembre 2013 était requise par la Loi pour tous les régimes visés.

Un processus prévoit une période de négociations débutant le 1er février 2015 afin de déterminer la nature des changements à être apportés aux régimes. En l'absence d'entente, une décision sans appel doit être prise ultimement par un arbitre. Il est à noter que selon les conditions prévues à la Loi, certains régimes peuvent faire l'objet de report dans le processus avec négociations à compter du 1er janvier 2016 (ci-après « régimes avec report »). Pour ces régimes avec report, une évaluation au 31 décembre 2014 était requise. Certains changements de la Loi s'appliquent dès le 1er janvier 2014, d'autres s'appliquent à la conclusion de l'entente entre les parties alors que d'autres éléments s'appliquent à la fin de la convention collective en vigueur pour les régimes avec report.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS  
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

Des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité ont été déposées devant la Cour supérieure visant à faire annuler cette Loi. Puisque l'issue de ces démarches et l'ampleur des sommes en cause sont indéterminables, les incidences possibles de ces requêtes n'ont pas été prises en compte au 31 décembre 2017.

Au cours de l'exercice, l'Administration municipale a conclu des ententes en vertu de la Loi avec deux groupes d'employés, soit les cadres non représentés par une association et les professionnels, autres qu'avocats, non syndiqués. L'effet sur les modalités de partage du service courant et du fonds de stabilisation, ainsi que l'effet du partage du déficit des participants actifs ont été appliqués conformément aux dispositions prévues à la Loi et aux dispositions des ententes conclues.

Compte tenu de la situation financière des régimes au 31 décembre 2015, l'Administration municipale a décidé de suspendre partiellement l'indexation automatique des participants retraités à compter du 1er janvier 2017, conformément aux dispositions prévues à la Loi.

Suite au processus de négociations, des résultats préliminaires de l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2014 post restructuration du RTC ont été divulgués au cours de l'exercice 2017. Toutefois, aucune évaluation finale n'a été déposée auprès des autorités de surveillance.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) au début de l'exercice	3 (238 488 100)	(217 686 100)
Charge de l'exercice	4 ( 83 814 200 )	( 104 678 177 )
Cotisations versées par l'employeur	5 64 245 300	83 876 177
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6 <u>(258 057 000)</u>	<u>(238 488 100)</u>
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7 2 857 400 500	2 678 096 100
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 ( 3 156 419 400 )	( 3 032 845 400 )
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9 (299 018 900)	(354 749 300)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10 47 092 900	122 231 200
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11 (251 926 000)	(232 518 100)
Provision pour moins-value	12 ( 6 131 000 )	( 5 970 000 )
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13 <u>(258 057 000)</u>	<u>(238 488 100)</u>
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>		
Nombre de régimes en cause	14 <u>8</u>	<u>8</u>
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15 2 266 025 000	2 124 550 000
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 ( 2 612 877 300 )	( 2 503 400 100 )
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 ( 346 852 300 )	( 378 850 100 )
<b>Charge de l'exercice</b>		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18 93 959 200	78 502 577
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19 2 326 200	(70 723 000)
	20 96 285 400	7 779 577
Cotisations salariales des employés	21 ( 53 365 300 )	( 37 922 600 )
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 ( )	( )
	23 42 920 100	(30 143 023)
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24 19 814 300	37 457 200
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25 310 000	70 742 000
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27	
Variation de la provision pour moins-value	28 161 000	341 000
Autres	29	
-	30	
-	31	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	31 <u>63 205 400</u>	<u>78 397 177</u>
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	32 179 668 900	175 177 700
Rendement espéré des actifs	33 ( 159 060 100 )	( 148 896 700 )
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	34 20 608 800	26 281 000
Charge de l'exercice	35 <u>83 814 200</u>	<u>104 678 177</u>

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

	2017	2016
<b>Informations complémentaires</b>		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	36 225 427 400	204 254 700
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	37 ( 159 100 100 )	( 148 896 700 )
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	38 66 327 300	55 358 000
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	39 (7 917 300)	37 474 400
Prestations versées au cours de l'exercice	40 160 101 600	157 238 900
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	41 2 922 582 500	2 718 988 100
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	42 35 048 000	35 048 000
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite non capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	43 8 967 800	8 595 100
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8		
Pour la réserve de restructuration	44 53 453 800	57 844 900
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	45 38 559 000	12 616 000
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	46 13	13
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	47 5,84 %	5,99 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	48 5,98 %	5,98 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	49 2,83 %	2,75 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	50 2,21 %	2,21 %
Autres hypothèses économiques		
-	51	
-	52	

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

**B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

	Régimes d'avantages complémentaires de retraite	Autres avantages sociaux futurs
	<u>3</u>	<u>3</u>
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	53	54
<b>Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements</b>		
Les régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs comprennent certaines allocations de rentes, la couverture de soins de santé et d'assurance vie et les coûts liés aux employés ayant le statut de personnes en incapacité professionnelle.		
	<u>2017</u>	<u>2016</u>
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) au début de l'exercice	55 (91 315 200)	(84 899 400)
Charge de l'exercice	56 ( 9 263 000 )	( 9 339 900 )
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57 2 384 700	2 924 100
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58 <u>(98 193 500)</u>	<u>(91 315 200)</u>
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 ( 105 766 000 )	( 99 324 300 )
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61 (105 766 000)	(99 324 300)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62 <u>7 572 500</u>	<u>8 009 100</u>
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63 (98 193 500)	(91 315 200)
Provision pour moins-value	64 ( )	( )
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65 <u>(98 193 500)</u>	<u>(91 315 200)</u>
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>		
Nombre de régimes et avantages en cause	66 <u>6</u>	<u>6</u>
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 ( 105 766 000 )	( 99 324 300 )
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 ( 105 766 000 )	( 99 324 300 )
<b>Charge de l'exercice</b>		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70 4 033 600	4 398 700
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71 <u>4 033 600</u>	<u>4 398 700</u>
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	72 4 033 600	4 398 700
	73 ( )	( )
	74 4 033 600	4 398 700
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	75 1 566 100	1 469 700
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime	76	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	77	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	78	
Variation de la provision pour moins-value	79	

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

	2017	2016
Autres		
-	80	
-	81	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82 <u>5 599 700</u>	<u>5 868 400</u>
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83 <u>3 663 300</u>	<u>3 471 500</u>
Rendement espéré des actifs	84 ( )	( )
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85 <u>3 663 300</u>	<u>3 471 500</u>
Charge de l'exercice	86 <u>9 263 000</u>	<u>9 339 900</u>
<b>Informations complémentaires</b>		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88 ( )	( )
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90 (1 547 800)	1 843 200
Prestations versées au cours de l'exercice	91 1 315 000	1 674 000
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93	
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95 12	12
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96 3,30 %	3,60 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97 %	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98 2,57 %	2,47 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99 2,00 %	2,10 %
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100 6,70 %	6,64 %
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101 3,63 %	3,63 %
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102 2 034	2 034
Autres hypothèses économiques		
-	103	
-	104	

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

**C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES**

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 105 1

**Description des régimes et autres renseignements**

Le Régime de retraite des maires et des conseillers des municipalités (RRMCM) a été mis en place par le gouvernement en 1975. Depuis 1989, les élus municipaux ne cotisent plus à ce régime puisqu'il a été remplacé par le Régime de retraite des élus municipaux (RREM).

La situation financière déficitaire du RRMCM a rendu nécessaire la mise en place d'un régime de prestations supplémentaires financé par des contributions annuelles des municipalités concernées, soit le Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités (RPSMCM).

Le RPSMCM est un régime de retraite à prestations déterminées pour lequel il n'est pas possible d'établir des comptes de participation distincts pour chaque employeur. Un tel régime constitue un régime interemployeur.

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
<b>Charge de l'exercice</b>		
Cotisations de l'employeur	106 <u>233 779</u>	<u>          </u>

**D) AUTRES RÉGIMES (REER individuel, REER collectif et autres)**

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 107           

**Description des régimes et autres renseignements**

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
<b>Charge de l'exercice</b>		
Cotisations de l'employeur	108 <u>          </u>	<u>          </u>

**E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX**

Participation au Régime de retraite des élus municipaux (RREM) 109  Oui  
110  Non

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Nombre d'élus participants actifs à la fin de l'exercice	111 <u>22</u>	<u>22</u>

**Description du régime**

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

requis. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Le RREM et le RPSEM sont des régimes de retraite à prestations déterminées pour lesquels il n'est pas possible d'établir des comptes de participation distincts pour chaque employeur. Ces régimes constituent des régimes interemployeurs.

		<u>2017</u>	<u>2016</u>
<b>Cotisations des élus au RREM</b>	112	122 648	119 137
<b>Charge de l'exercice</b>			
Contributions de l'employeur au RREM	113	413 324	401 491
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	114	465 083	480 937
	115	<u>878 407</u>	<u>882 428</u>

**Note**

---

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2017**

		Compétences de nature locale	Compétences d'agglomération	Portrait global
<b>Administration municipale</b>				
Dette à long terme	1	1 202 159 084	776 133 291	1 978 292 375
<b>Ajouter</b>				
Activités d'investissement à financer	2	62 907 844	56 932 676	119 840 520
Activités de fonctionnement à financer	3	7 451 354	2 640 360	10 091 714
Dette en cours de refinancement	4			
Autres				
-	5			
-	6			
<b>Déduire</b>				
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme				
Excédent accumulé	7	20 718 816	6 803 978	27 522 794
Débiteurs	8	154 476 210	194 468 661	348 944 871
Revenus futurs découlant des ententes conclues avec le gouvernement du Québec	9			
Autres montants	10		9 545 557	9 545 557
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	11	37 880 097	9 973 600	47 853 697
Autres				
-	12			
-	13			
Endettement net à long terme de l'administration municipale	14	1 059 443 159	614 914 531	1 674 357 690
<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés</b>				
	15		103 384 672	103 384 672
Endettement net à long terme	16	1 059 443 159	718 299 203	1 777 742 362
<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes</b>				
Municipalité régionale de comté	17			
Communauté métropolitaine	18	2 429 380		2 429 380
Autres organismes	19			
Endettement total net à long terme	20	1 061 872 539	718 299 203	1 780 171 742
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	21	672 004 101		
Moins: Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	22			
	23	672 004 101		
Endettement total net à long terme pour les compétences de nature locale compte tenu de la quote-part dans l'agglomération	24	1 733 876 640		
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 24 ci-dessus, pour les compétences de nature locale, et à la ligne 20, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	25			

# RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS

## COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017





**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES NON CONSOLIDÉS**  
**RÉSULTATS DÉTAILLÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

		2017		2016
		Budget	Réalizations	Réalizations
<b>Revenus</b>				
<b>Fonctionnement</b>				
Taxes	1	3 200 000	3 128 764	2 516 887
Compensations tenant lieu de taxes	2			
Quotes-parts	3	656 023 769	650 623 166	657 265 825
Transferts	4	33 729 122	30 300 697	35 273 804
Services rendus	5	34 176 752	41 989 616	36 982 215
Imposition de droits	6	51 650	299 756	106 976
Amendes et pénalités	7	10 024 554	8 829 067	9 083 240
Revenus de placements de portefeuille	8			
Autres revenus d'intérêts	9	2 917 000	6 011 480	4 800 618
Autres revenus	10	388 850	5 231 396	1 577 036
Effet net des opérations de restructuration	11			
	12	740 511 697	746 413 942	747 606 601
<b>Investissement</b>				
Taxes	13			
Quotes-parts	14			
Transferts	15	82 627 178	54 604 346	14 384 020
Imposition de droits	16		1 407 082	1 907 168
Autres revenus				
Contributions des promoteurs	17			
Autres	18		6 009 246	15 997 305
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19		729 743	(182 849)
	20	82 627 178	62 750 417	32 105 644
	21	823 138 875	809 164 359	779 712 245
<b>Charges</b>				
Administration générale	22	82 991 176	75 794 447	80 004 460
Sécurité publique	23	198 902 454	196 755 496	200 425 876
Transport	24	141 846 144	140 252 296	137 428 230
Hygiène du milieu	25	89 478 773	99 710 957	87 405 060
Santé et bien-être	26	15 258 811	7 328 427	7 253 876
Aménagement, urbanisme et développement	27	30 289 689	43 157 046	36 205 293
Loisirs et culture	28	25 845 169	25 566 387	25 231 942
Réseau d'électricité	29			
Frais de financement	30	40 124 275	37 706 476	42 836 675
Effet net des opérations de restructuration	31			
	32	624 736 491	626 271 532	616 791 412
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	33	198 402 384	182 892 827	162 920 833

Note : les charges ne comprennent pas l'amortissement des immobilisations.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES NON CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

		2017		2016
		Budget	Réalizations	Réalizations
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	198 402 384	182 892 827	162 920 833
Moins: revenus d'investissement	2 (	82 627 178 ) (	62 750 417 ) (	32 105 644 )
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	3	115 775 206	120 142 410	130 815 189
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
<b>Immobilisations</b>				
Amortissement	4			
Produit de cession	5		6 751	
(Gain) perte sur cession	6			
Réduction de valeur / Reclassement	7			
	8		6 751	
<b>Propriétés destinées à la revente</b>				
Coût des propriétés vendues	9			
Réduction de valeur / Reclassement	10			
	11			
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>				
Remboursement ou produit de cession	12		630 693	685 099
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13			
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14		39 962	808 751
	15		670 655	1 493 850
<b>Financement</b>				
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	14 076 000	3 786 612	5 810 681
Remboursement de la dette à long terme	17 (	69 157 015 ) (	66 975 540 ) (	64 699 635 )
	18	(55 081 015)	(63 188 928)	(58 888 954)
<b>Affectations</b>				
Activités d'investissement	19 (	32 685 000 ) (	35 408 945 ) (	47 632 079 )
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	(8 424 965)	(1 320 509)	(2 132 432)
Excédent de fonctionnement affecté	21	604 096	604 096	(486 768)
Réserves financières et fonds réservés	22	(6 349 559)	4 661 523	(4 089 083)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	(13 838 763)	(18 790 010)	(7 716 622)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24			
	25	(60 694 191)	(50 253 845)	(62 056 984)
	26	(115 775 206)	(112 765 367)	(119 452 088)
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	27		7 377 043	11 363 101

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES NON CONSOLIDÉS  
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

		<u>2017</u>	<u>2016</u>
		Réalizations	Réalizations
<b>Revenus d'investissement</b>	1	62 750 417	32 105 644
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
<b>Immobilisations</b>			
Acquisition			
Administration générale	2	( 4 232 503 )	( 3 710 863 )
Sécurité publique	3	( 10 378 098 )	( 8 341 808 )
Transport	4	( 16 973 656 )	( 22 118 577 )
Hygiène du milieu	5	( 84 843 071 )	( 32 419 406 )
Santé et bien-être	6	( )	( )
Aménagement, urbanisme et développement	7	( 2 981 610 )	( 15 291 740 )
Loisirs et culture	8	( 17 436 114 )	( 18 009 230 )
Réseau d'électricité	9	( )	( )
	10	( 136 845 052 )	( 99 891 624 )
<b>Propriétés destinées à la revente</b>			
Acquisition	11	( )	( )
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>			
Émission ou acquisition	12	( 1 478 853 )	( )
<b>Financement</b>			
Financement à long terme des activités d'investissement	13	49 982 928	19 315 589
<b>Affectations</b>			
Activités de fonctionnement	14	35 408 945	47 632 079
Excédent accumulé			
Excédent de fonctionnement non affecté	15		
Excédent de fonctionnement affecté	16		
Réserves financières et fonds réservés	17	749 110	
	18	36 158 055	47 632 079
	19	(52 182 922)	(32 943 956)
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>	20	10 567 495	(838 312)

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES NON CONSOLIDÉS**  
**CHARGES PAR OBJETS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

		2017		2016
		Budget	Réalizations	Réalizations
<b>Rémunération</b>	1	238 596 494	242 045 593	238 860 398
<b>Charges sociales</b>	2	65 268 872	63 932 420	72 661 566
<b>Biens et services</b>	3	124 967 738	132 003 938	120 328 767
<b>Frais de financement</b>				
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge				
De l'organisme municipal	4	16 050 835	15 636 069	17 382 443
D'autres organismes municipaux	5			
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	6	7 781 942	7 316 027	7 888 381
D'autres tiers	7			
Autres frais de financement	8	16 291 498	14 754 380	17 565 851
<b>Contributions à des organismes</b>				
Organismes municipaux				
Quotes-parts	9	115 168 071	115 168 071	113 131 700
Transferts	10			
Autres	11			
Autres organismes				
Transferts	12	27 008 242	30 007 876	24 785 262
Autres	13	2 498 288	3 151 213	2 592 677
<b>Amortissement des immobilisations</b>	14			
<b>Autres</b>				
- Autres	15	11 104 511	2 255 945	1 594 367
-	16			
-	17			
	18	624 736 491	626 271 532	616 791 412

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES NON CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2017**

		2017	2016
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	18 939 092	9 359 759
Excédent de fonctionnement affecté	2	11 721 261	12 575 355
Réserves financières et fonds réservés	3	36 611 613	42 022 246
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	( 104 107 920 )	( 120 979 800 )
Financement des investissements en cours	5	(26 313 099)	(36 248 811)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6		
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8		
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS</b>			
<b>Excédent de fonctionnement affecté</b>			
- Anciennes villes	9	295 591	295 591
- Nouvelle ville	10	11 425 670	12 279 764
-	11		
-	12		
-	13		
-	14		
-	15		
-	16		
-	17		
	18	11 721 261	12 575 355
<b>Réserves financières et fonds réservés</b>			
<b>Réserves financières</b>			
- Appui développement économique	19	17 656 588	22 862 158
- ACCORD Capitale Nationale	20	6 631 348	7 665 328
- Service de la dette	21	2 149 476	1 476 664
- Entrepreneuriat	22	2 407 368	1 577 268
- Autres	23	27 540	27 542
	24	28 872 320	33 608 960
<b>Fonds réservés</b>			
Fonds de roulement	25		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Montant réservé pour le service de la dette à long terme	26	2 706 230	3 355 614
Montant non réservé	27		
Fonds local d'investissement	28	4 713 987	4 738 596
Fonds local de solidarité	29	319 076	319 076
Autres			
-	30		
-	31		
	32	7 739 293	8 413 286
	33	36 611 613	42 022 246

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES NON CONSOLIDÉS  
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)  
AU 31 DÉCEMBRE 2017**

	2017	2016
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir</b>		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	34 ( 53 449 628 )	( 55 520 912 )
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	35 ( 6 376 172 )	( 7 942 342 )
Avantages postérieurs au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	36 ( )	( 13 015 486 )
Autres	37 ( )	( )
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 ( )	( )
	39 ( 59 825 800 )	( 76 478 740 )
Frais de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	40 ( 6 910 676 )	( 7 328 141 )
Frais d'assainissement des sites contaminés	41 ( 2 200 000 )	( 4 050 000 )
Appariement fiscal pour revenus de transfert	42 ( )	( )
Autres		
- Litiges	43 ( 25 000 000 )	( 25 000 000 )
-	44 ( )	( )
	45 ( 93 936 476 )	( 112 856 881 )
Mesures d'allègement fiscal transitoires		
Modifications comptables du 1 <sup>er</sup> janvier 2000		
Salaires et avantages sociaux	46 ( )	( )
Intérêts sur la dette à long terme	47 ( )	( 8 725 )
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	48 ( )	( )
Utilisation du fonds de roulement	49 ( )	( )
Mesure relative aux frais reportés	50 ( )	( )
Autres		
-	51 ( )	( )
-	52 ( )	( )
	53 ( )	( 8 725 )
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure transitoire relative à la TVQ	54 ( )	( )
Frais d'émission de la dette à long terme	55 ( )	( )
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	56 ( 9 545 557 )	( 9 545 557 )
Autres		
-	57 ( )	( )
-	58 ( )	( )
	59 ( 9 545 557 )	( 9 545 557 )
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	60 (2 104 919)	139 120
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	61	
Prêts aux entrepreneurs et placements de portefeuille à titre d'investissement dans le cadre du FLI et du FLS	62 1 479 032	1 292 243
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	63	
Autres		
-	64	
	65 (625 887)	1 431 363
	66 ( 104 107 920 )	( 120 979 800 )

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES NON CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2017**

	<b>2017</b>	<b>2016</b>
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Financement des investissements en cours</b>		
Financement non utilisé	67 30 619 577	27 683 677
Investissements à financer	68 ( 56 932 676 ) (	63 932 488 )
	69 (26 313 099)	(36 248 811)



# RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS

## COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017





**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES NON CONSOLIDÉS**  
**RÉSULTATS DÉTAILLÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

		2017		2016
		Budget	Réalizations	Réalizations
<b>Revenus</b>				
<b>Fonctionnement</b>				
Taxes	1	1 021 657 171	1 026 341 289	1 005 074 244
Compensations tenant lieu de taxes	2	104 140 722	102 475 026	101 065 470
Quotes-parts	3			
Transferts	4	35 037 284	41 828 558	50 079 478
Services rendus	5	26 646 465	30 682 971	31 162 211
Imposition de droits	6	36 792 080	40 098 257	36 854 184
Amendes et pénalités	7	11 386 000	11 028 200	11 166 209
Revenus de placements de portefeuille	8		9 617 727	12 841 314
Autres revenus d'intérêts	9	7 449 000	10 542 566	8 802 245
Autres revenus	10	440 757	6 512 591	13 241 494
Effet net des opérations de restructuration	11			
	12	1 243 549 479	1 279 127 185	1 270 286 849
<b>Investissement</b>				
Taxes	13			
Quotes-parts	14			
Transferts	15	70 057 334	52 335 239	3 355 600
Imposition de droits	16		3 502 526	2 019 487
Autres revenus				
Contributions des promoteurs	17	23 102 708	17 055 813	15 862 535
Autres	18	5 631 024	7 695 519	5 373 644
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19			
	20	98 791 066	80 589 097	26 611 266
	21	1 342 340 545	1 359 716 282	1 296 898 115
<b>Charges</b>				
Administration générale	22	157 466 012	150 880 227	144 659 992
Sécurité publique	23	214 645 558	208 120 740	223 406 894
Transport	24	279 003 665	281 342 122	283 760 128
Hygiène du milieu	25	143 939 934	150 281 628	143 710 036
Santé et bien-être	26	18 050 626	9 153 065	9 019 893
Aménagement, urbanisme et développement	27	72 242 461	110 319 658	93 522 525
Loisirs et culture	28	137 242 752	142 677 295	146 946 478
Réseau d'électricité	29			
Frais de financement	30	47 234 385	45 365 538	49 202 761
Effet net des opérations de restructuration	31			
	32	1 069 825 393	1 098 140 273	1 094 228 707
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	33	272 515 152	261 576 009	202 669 408

Note : les charges ne comprennent pas l'amortissement des immobilisations.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES NON CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

		2017		2016
		Budget	Réalizations	Réalizations
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	272 515 152	261 576 009	202 669 408
Moins: revenus d'investissement	2 (	98 791 066 )	( 80 589 097 )	( 26 611 266 )
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	3	173 724 086	180 986 912	176 058 142
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
<b>Immobilisations</b>				
Amortissement	4			
Produit de cession	5	10 497 337	18 433 554	10 602 536
(Gain) perte sur cession	6			
Réduction de valeur / Reclassement	7		2 925 241	2 462 806
	8	10 497 337	21 358 795	13 065 342
<b>Propriétés destinées à la revente</b>				
Coût des propriétés vendues	9		4 091 171	1 487 050
Réduction de valeur / Reclassement	10		(2 761 248)	
	11		1 329 923	1 487 050
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>				
Remboursement ou produit de cession	12		16 065	5 000
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13		(65)	
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14			
	15		16 000	5 000
<b>Financement</b>				
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	9 095 440	7 630 695	11 035 851
Remboursement de la dette à long terme	17 (	130 398 894 )	( 129 639 952 )	( 121 844 890 )
	18	(121 303 454)	(122 009 257)	(110 809 039)
<b>Affectations</b>				
Activités d'investissement	19 (	56 822 500 )	( 48 178 970 )	( 18 578 928 )
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	15 884 226	4 992 858	1 998 357
Excédent de fonctionnement affecté	21	1 770 156	7 569 060	2 920 944
Réserves financières et fonds réservés	22	(12 519 594)	(21 815 655)	(35 043 759)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	(11 230 257)	(10 978 507)	(2 938 467)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24			
	25	(62 917 969)	(68 411 214)	(51 641 853)
	26	(173 724 086)	(167 715 753)	(147 893 500)
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	27		13 271 159	28 164 642

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES NON CONSOLIDÉS  
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

		<u>2017</u>	<u>2016</u>
		Réalizations	Réalizations
<b>Revenus d'investissement</b>	1	80 589 097	26 611 266
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
<b>Immobilisations</b>			
Acquisition			
Administration générale	2	( 2 371 993 )	( 3 050 537 )
Sécurité publique	3	( 1 746 627 )	( 1 654 190 )
Transport	4	( 76 787 582 )	( 92 090 428 )
Hygiène du milieu	5	( 97 106 618 )	( 49 804 102 )
Santé et bien-être	6	( )	( )
Aménagement, urbanisme et développement	7	( 2 172 832 )	( 5 373 034 )
Loisirs et culture	8	( 44 949 691 )	( 36 669 416 )
Réseau d'électricité	9	( )	( )
	10	( 225 135 343 )	( 188 641 707 )
<b>Propriétés destinées à la revente</b>			
Acquisition	11	( 13 636 473 )	( 2 512 274 )
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>			
Émission ou acquisition	12	( 890 382 )	( 336 342 )
<b>Financement</b>			
Financement à long terme des activités d'investissement	13	103 309 273	108 583 562
<b>Affectations</b>			
Activités de fonctionnement	14	48 178 970	18 578 928
Excédent accumulé			
Excédent de fonctionnement non affecté	15		
Excédent de fonctionnement affecté	16	246 625	106 457
Réserves financières et fonds réservés	17		
	18	48 425 595	18 685 385
	19	(87 927 330)	(64 221 376)
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>	20	(7 338 233)	(37 610 110)

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES NON CONSOLIDÉS  
CHARGES PAR OBJETS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

		<b>2017</b>		<b>2016</b>
		<b>Budget</b>	<b>Réalisations</b>	<b>Réalisations</b>
<b>Rémunération</b>	1	153 591 091	153 145 320	152 461 550
<b>Charges sociales</b>	2	43 428 915	42 663 369	48 423 292
<b>Biens et services</b>	3	147 916 646	161 533 473	148 119 217
<b>Frais de financement</b>				
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge				
De l'organisme municipal	4	30 782 849	29 872 008	30 861 983
D'autres organismes municipaux	5	8 924	8 984	14 126
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	6	5 454 110	5 735 336	6 243 435
D'autres tiers	7			
Autres frais de financement	8	10 988 502	9 749 210	12 083 217
<b>Contributions à des organismes</b>				
Organismes municipaux				
Quotes-parts	9	618 857 254	613 773 380	620 033 586
Transferts	10			
Autres	11			
Autres organismes				
Transferts	12	24 772 642	34 283 725	36 600 292
Autres	13	23 896 646	22 624 698	25 699 961
<b>Amortissement des immobilisations</b>	14			
<b>Autres</b>				
- Autres	15	10 127 814	24 750 770	13 688 048
-	16			
-	17			
	18	1 069 825 393	1 098 140 273	1 094 228 707

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES NON CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2017**

		2017	2016
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	57 754 149	65 288 639
Excédent de fonctionnement affecté	2	66 445 416	58 227 588
Réserves financières et fonds réservés	3	182 585 567	160 320 082
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	( 38 751 390 )	( 49 729 897 )
Financement des investissements en cours	5	( 8 153 591 )	( 144 801 )
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	██████████	██████████
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7	██████████	██████████
	8	██████████	██████████

**VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS**

**Excédent de fonctionnement affecté**

- Anciennes villes	9	422 084	719 580
- Nouvelle ville	10	66 023 332	57 508 008
-	11		
-	12		
-	13		
-	14		
-	15		
-	16		
-	17		
	18	66 445 416	58 227 588

**Réserves financières et fonds réservés**

<b>Réserves financières</b>			
- Déficit actuariel ex-Québec	19	165 810 564	144 323 504
- Élections	20	741 376	3 032 776
- Fonds infrastructure	21	166 326	166 326
- Service de la dette	22	2 182 774	1 139 286
- Grands événements	23	10 962 973	9 964 940
	24	179 864 013	158 626 832
<b>Fonds réservés</b>			
<b>Fonds de roulement</b>			
<b>Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés</b>			
Montant réservé pour le service de la dette à long terme	26	69 097	24 755
Montant non réservé	27		
Fonds local d'investissement	28		
Fonds local de solidarité	29		
<b>Autres</b>			
-Fonds de stationnement	30	1 055 195	1 033 695
-Fonds parcs terrains jeux	31	1 597 262	634 800
	32	2 721 554	1 693 250
	33	182 585 567	160 320 082

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES NON CONSOLIDÉS  
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)  
AU 31 DÉCEMBRE 2017**

	2017	2016
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir</b>		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	34 ( 35 746 426 ) (	37 072 833 )
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	35 ( 3 914 828 ) (	4 919 058 )
Avantages postérieurs au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	36 ( ) (	10 109 909 )
Autres	37 ( ) (	)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 ( ) (	)
	39 ( 39 661 254 ) (	52 101 800 )
Frais de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	40 ( ) (	)
Frais d'assainissement des sites contaminés	41 ( 200 000 ) (	1 150 000 )
Appariement fiscal pour revenus de transfert	42 ( ) (	)
Autres		
-	43 ( ) (	)
-	44 ( ) (	)
	45 ( 39 861 254 ) (	53 251 800 )
Mesures d'allègement fiscal transitoires		
Modifications comptables du 1 <sup>er</sup> janvier 2000		
Salaires et avantages sociaux	46 ( ) (	)
Intérêts sur la dette à long terme	47 ( ) (	22 228 )
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	48 ( ) (	)
Utilisation du fonds de roulement	49 ( ) (	)
Mesure relative aux frais reportés	50 ( ) (	)
Autres		
-	51 ( ) (	)
-	52 ( ) (	)
	53 ( ) (	22 228 )
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure transitoire relative à la TVQ	54 ( ) (	)
Frais d'émission de la dette à long terme	55 ( ) (	)
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	56 ( ) (	)
Autres		
- DLT liée au fonds d'amort.	57 ( 20 000 000 ) (	20 000 000 )
-	58 ( ) (	)
	59 ( 20 000 000 ) (	20 000 000 )
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	60 14 013 239	17 407 378
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	61 7 096 625	6 136 753
Prêts aux entrepreneurs et placements de portefeuille à titre d'investissement dans le cadre du FLI et du FLS	62	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	63	
Autres		
-	64	
	65 21 109 864	23 544 131
	66 ( 38 751 390 ) (	49 729 897 )

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES NON CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2017**

	<b>2017</b>	<b>2016</b>
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Financement des investissements en cours</b>		
Financement non utilisé	67 54 754 253	47 945 120
Investissements à financer	68 ( 62 907 844 ) (	48 089 921 )
	69 (8 153 591)	(144 801)



# TAUX GLOBAL DE TAXATION

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017





## Rapport du vérificateur général

Aux membres du conseil,

J'ai effectué l'audit du taux global de taxation réel de l'exercice terminé le 31 décembre 2017 de la Ville de Québec (ci-après « la Ville »). Ce taux a été établi par la direction de la Ville sur la base des dispositions de la section III du chapitre XVIII.1 de la *Loi sur la fiscalité municipale* (chapitre F-2.1) (ci-après « les exigences légales »).

### Responsabilité de la direction pour le taux global de taxation réel

La direction est responsable de l'établissement du taux global de taxation réel conformément aux exigences légales, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre l'établissement du taux global de taxation réel exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le taux global de taxation réel sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que le taux global de taxation réel ne comporte pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant l'établissement du taux global de taxation réel. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur et, notamment, de son évaluation des risques que le taux global de taxation réel comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur l'établissement du taux global de taxation réel afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble du taux global de taxation réel.

J'estime que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

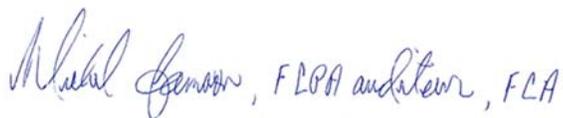
### **Opinion**

À mon avis, le taux global de taxation réel de l'exercice terminé le 31 décembre 2017 de la Ville a été établi, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux exigences légales.

### **Observations**

Sans pour autant modifier mon opinion, j'attire l'attention sur le fait que le taux global de taxation réel a été préparé afin de permettre à la Ville de se conformer à l'article 105 de la *Loi sur les cités et villes* (chapitre C-19). En conséquence, il est possible que le taux global de taxation réel ne puisse se prêter à un usage autre.

Le vérificateur général de la Ville de Québec,



Michel Samson, FCPA auditeur, FCA

Le 4 mai 2018





# TABLEAU DE VENTILATION CHARGES MIXTES PAR COMPÉTENCE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017





## Rapport du vérificateur général

Aux membres du conseil,

Conformément à l'article 70 de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations*, j'ai effectué l'audit de la ventilation des dépenses mixtes de l'agglomération de la Ville de Québec entre les compétences de nature locale et les compétences d'agglomération, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017.

Cette ventilation a été établie par la direction de la Ville sur la base du règlement R.R.A.V.Q. (chapitre P-1) adopté par le conseil d'agglomération le 7 mai 2007 et de ses modifications subséquentes (ci-après « les exigences réglementaires »).

### **Responsabilité de la direction pour la ventilation des dépenses mixtes**

La direction est responsable de la ventilation des dépenses mixtes conformément aux exigences réglementaires, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la ventilation des dépenses mixtes exempte d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### **Responsabilité de l'auditeur**

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur la ventilation des dépenses mixtes, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que la ventilation des dépenses mixtes ne comporte pas d'anomalies significatives.

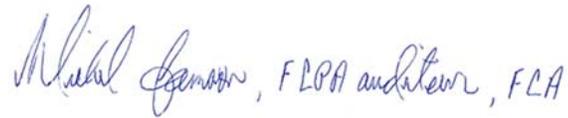
Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant la ventilation des dépenses mixtes. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur et, notamment, de son évaluation des risques que la ventilation des dépenses mixtes comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la ventilation des dépenses mixtes afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

### **Opinion**

À mon avis, la ventilation des dépenses mixtes de l'agglomération de la Ville de Québec entre les compétences de nature locale et les compétences d'agglomération pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017 a été établie, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux exigences réglementaires.

Le vérificateur général de la Ville de Québec,

A handwritten signature in blue ink that reads "Michel Samson, FCPA auditeur, FCA".

Michel Samson, FCPA auditeur, FCA

Le 4 mai 2018



**INFORMATION FINANCIÈRE  
DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

## **VENTILATION DES CHARGES MIXTES PAR COMPÉTENCE - NOTES COMPLÉMENTAIRES**

### **1. Charges mixtes**

La *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (RLRQ, chapitre E-20.001), complétée par le *Décret concernant l'agglomération de Québec* (Décret 1211-2005) et ses modifications, énumère et circonscrit les compétences d'agglomération. En vertu de cette loi, la Ville de Québec résiduaire constitue la municipalité centrale chargée d'exercer, en plus de ses compétences de nature locale, les compétences d'agglomération.

Les charges comptabilisées par l'Administration municipale dans l'accomplissement d'un acte qui relève de l'exercice, à la fois, d'une compétence d'agglomération et d'une compétence locale, constituent des charges mixtes assujetties à un règlement du conseil d'agglomération. Ce règlement établit les critères permettant de déterminer la partie d'une charge mixte attribuable aux compétences d'agglomération.

Les charges mixtes, nettes des revenus de fonctionnement de nature mixte et des éléments de conciliation à des fins fiscales de nature mixte comptabilisées aux activités de fonctionnement, sont réparties entre les municipalités liées en fonction du règlement applicable découlant d'une entente intervenue en 2009. Ce règlement prévoit que la contribution des municipalités reconstituées de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin-de-Desmaures soit fixée à un montant déterminé, indexée annuellement et répartie entre elles en fonction de leur potentiel fiscal respectif. Les résultats nets excédentaires de nature mixte sont entièrement attribués à la Ville de Québec.

### **2. Ventilation des charges mixtes**

Les charges mixtes de l'Administration municipale sont ventilées entre les compétences de nature locale et les compétences d'agglomération selon les critères et la méthode de calcul définis par le *Règlement de l'agglomération sur le partage des dépenses mixtes* (R.R.A.V.Q. chapitre P-1) adopté par le conseil d'agglomération et les règlements l'ayant modifié par la suite.

La partie d'une charge mixte liée aux activités de l'Administration municipale qui constitue une charge dans l'exercice des compétences d'agglomération est déterminée en fonction des données quantitatives factuelles ou de l'évaluation quantitative des ressources humaines ou financières qui y sont consacrées.

Les charges mixtes réelles sont réparties selon les taux établis lors de l'élaboration du budget 2017 de l'Administration municipale.

### **3. Principales méthodes comptables**

Le tableau de la ventilation des charges mixtes par compétence est préparé en conformité avec les Normes comptables canadiennes pour le secteur public, selon les mêmes méthodes comptables que celles énoncées à la note 2 du rapport financier de la Ville de Québec pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017.

De par leur nature, les charges mixtes de l'Administration municipale présentées au tableau de la ventilation des charges mixtes par compétence excluent les revenus de fonctionnement de nature mixte et les éléments de conciliation à des fins fiscales de nature mixte comptabilisés aux activités de fonctionnement.

**INFORMATION FINANCIÈRE  
DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

**4. Éventualités**

L'Administration municipale fait face à un recours en contrôle judiciaire et en remboursement devant la Cour supérieure, intenté par les villes de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin-de-Desmaures (à titre d'intervenante). Par ce recours, les villes reconstituées contestent en partie le montant des quotes-parts qui leur ont été imposées pour les exercices financiers 2008 à 2017. Aucun jugement n'a été rendu dans ce litige, qui est toujours pendant devant la Cour. De ce fait, aucun retraitement comptable n'a été inscrit au présent tableau de la ventilation des charges mixtes par compétence.

**5. Chiffres correspondants**

Certains chiffres de l'exercice précédent ont fait l'objet d'un reclassement afin qu'ils soient conformes à la présentation de l'exercice courant.





